



Évaluation du Programme de Coopération 2021 – 2025 entre l'UNICEF et le Gouvernement de Côte d'Ivoire

Rapport de démarrage

VERSION FINALE | AOÛT 2024





Copyright © Universalialia 2023, all rights reserved

Universalialia Management Group
245 Victoria Avenue, Suite 200
Westmount, Montreal, Quebec
Canada H3Z 2M6
universalialia@universalialia.com

www.universalialia.com

Prepared by: Universalialia Management Group



Acronyms

CIGI	Centre pour l'innovation de la gouvernance internationale
EIO	Évaluation institutionnelle et organisationnelle
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)
GAR	Gestion axée sur les résultats
GRE	Groupe de référence de l'évaluation
HCR	High Commissioner for Refugees
ILO	International Labour Organization (OIT)
IST	Infection sexuellement transmissible (IST)
LACRO	Latin America and Caribbean Regional Office
MEL	Monitoring, Evaluation and Learning
MEV	Maladies évitables par la vaccination
OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIT	Organisation internationale du travail (ILO)
PAM	Programme alimentaire mondial (WFP)
PEV	Programme Élargi de Vaccination (PEV)
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
S&E	Suivi et évaluation
TDR	Termes de référence
UMG	Universalía Management Group
UNAIDS	United Nations Programme on HIV/AIDS (ONUSIDA)
UNEG	United Nations Evaluation Group
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UNFPA	United Nations Population Fund (FNUAP)
UNHCR	United Nations High Commissioner for Refugees
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
WFP	World Food Programme (PAM)

Table des matières

1. INTRODUCTION	1
2. CONTEXTE ET OBJET DE L'ÉVALUATION	2
2.1 Analyse de la situation et du Contexte	2
2.1.1 Contexte socio-économique	2
2.1.2 Contexte politique	3
2.1.3 Les situations d'urgence	4
2.1.4 Principaux enjeux de Développement	5
2.1.5 Réponse nationale aux enjeux de développement	13
2.2 Programme Pays UNICEF –Côte d'Ivoire (2021 – 2025)	15
2.2.1 Objectifs et Priorités	15
2.2.2 Structure	15
2.2.3 Considérations budgétaires	16
2.2.4 Parties prenantes	16
2.2.5 Stratégies de changement, shifts et approches transversales	17
2.2.6 Théorie du Changement	18
3. LA PHASE DE DÉMARRAGE DE L'ÉVALUATION	20
3.1 Objectifs et activités menées	20
3.2 Attentes des parties prenantes	20
3.3 Implications de la mission de démarrage	21
4. BUT, OBJECTIFS ET PORTÉE DE L'ÉVALUATION	22
4.1 But et objectifs de l'évaluation	22
4.2 Portée de l'évaluation	23
4.3 Usages et Utilisateurs	24
5. APPROCHES ET MÉTHODOLOGIE	25
5.1 Approches	25
5.1.1 Approche axée sur l'utilisation	25
5.1.2 Approche axée sur la théorie et sur l'analyse de contribution	25
5.1.3 Approche participative	26
5.1.4 Approche basée sur les droits humains et l'inclusion du genre et de l'équité	26
5.1.5 Approche systémique	27
5.1.6 Approche sommative et formative	28
5.2 Cadre d'évaluation	28

5.2.1 Normes et lignes directrices en matière d'évaluation	28
5.2.2 Matrice d'évaluation	29
5.3 Méthodes et sources pour la collecte de données.....	29
5.3.1 Méthodes mixtes	29
5.3.2 Méthodes de collecte de données	29
5.3.3 Échantillonnage	31
5.3.4 Analyse des données.....	34
5.4 Mécanismes d'Assurance Qualité.....	36
5.5 Considérations éthiques	37
5.6 Gestion de risques	38
6. MISE EN ŒUVRE DE L'ÉVALUATION.....	39
6.1 Phases de l'évaluation	39
6.2 Rôles et responsabilités	40
6.2.1 Équipe d'évaluation.....	40
6.2.2 Responsabilités de l'UNICEF.....	43
6.2.3 Calendrier de l'évaluation	43

Graphiques

Graphique 1 Modèle d'évaluation institutionnelle et organisationnelle appliqué aux évaluations de programme pays.....	28
Graphique 2 : Trois phases du processus d'évaluation	40

Tables

Tableau 1 : Réponses aux enjeux de développement en Côte d'Ivoire	14
Tableau 2 : Répartition du budget du programme de pays (en millions de USD).....	16
Tableau 3 : Parties prenantes du Programme.....	16
Tableau 4 : Portée de l'évaluation.....	23
Tableau 5: Initiatives à évaluer.....	23
Tableau 6 : Utilisateurs de l'évaluation	24
Tableau 7 : Critères de sélection des régions et localités à visiter.....	32
Tableau 8 : Régions et localités à visiter.....	32
Tableau 9 : Aperçu de l'échantillonnage des parties prenantes	33
Tableau 10 : Risques anticipés et stratégies d'atténuation proposées.....	38
Tableau 11 : Résumé des responsabilités des membres de l'équipe.....	41
Tableau 12 Méthodes, livrables, sources de données, description des tâches et échéancier	44

Encadrés

Encadré 1 Échantillon des attentes des parties prenantes 20

1. Introduction

Le présent rapport de démarrage constitue le premier livrable soumis par Universalia dans le cadre de l'Évaluation du Programme de Coopération 2021 – 2025 entre l'UNICEF et le Gouvernement de Côte d'Ivoire.

Ce document a pour objectif (1) d'établir une compréhension commune entre l'équipe d'évaluation et le bureau de l'UNICEF Côte d'Ivoire sur la tâche d'évaluation décrite dans les termes de référence (TdR), le but et l'objectif de l'évaluation, ainsi que sa portée; et (2) d'étayer les approches et les méthodes de collecte des données qui seront employées, ainsi que d'établir un plan de travail pour la mise en œuvre de l'évaluation.

Le rapport inclut une brève description des activités qui ont été mises en œuvre du 03 juin au 05 juillet 2024 par l'équipe d'évaluation. Les principales activités menées lors de la phase de démarrage incluent un examen préliminaire des documents, des consultations (à distance) avec le personnel du bureau pays de l'UNICEF en Côte d'Ivoire et quelques partenaires externes.

Le document est structuré comme suit :

- La **section 2** présente le contexte et l'objet de l'évaluation
- La **section 3** décrit la phase de démarrage de l'évaluation, y compris les attentes des parties prenantes.
- La **section 4** présente le but de l'évaluation, ses objectifs, sa portée, ainsi que ses utilisations et utilisateurs.
- La **section 5** détaille les approches méthodologiques qui seront mises en œuvre par l'équipe d'évaluation.
- Enfin, la **section 6** présente les aspects techniques de mise en œuvre de l'évaluation : la répartition des rôles et responsabilités au sein de l'équipe d'évaluation, ainsi qu'un plan de travail spécifiant les phases de l'évaluation et les dates de soumission des différents livrables.

Les éléments suivants sont également annexés au rapport : (1) Structure du Programme Pays ; (2) Arc de Vulnérabilité; (3) Liste des personnes consultées lors de la phase de démarrage (4) Protocole d'entrevue de démarrage; (5) Termes de Référence (TdR); (6) Matrice d'évaluation ; (7) Cartographie des initiatives à évaluer ; (8) Protocoles d'entrevue et de groupe de discussion ; (9) Liste initiale de personnes référentes à rencontrer ; (10) Guide pour l'observation structurée; (11) Formulaire de consentement éclairé pour l'observation et la collecte de preuves visuelles; (12) Formulaire d'autorisation parentale pour la participation d'un enfant/adolescent à une évaluation ; et (13) Cadre H pour engagement avec les enfants et les adolescents; (14) Exemple d'agenda pour la mission.

2. Contexte et Object de l'Évaluation

2.1 Analyse de la situation et du Contexte

2.1.1 Contexte socio-économique

La Côte d'Ivoire, située en Afrique de l'Ouest, est l'un des pays les plus prospères de la région en termes de produit intérieur brut (PIB)¹. Historiquement, l'économie ivoirienne s'est principalement appuyée sur l'agriculture, en particulier sur la production de cacao, dont elle est le premier producteur mondial. Le pays produit également du café, de l'huile de palme et du coton, qui constituent des piliers importants de son économie. Les dernières décennies ont vu l'économie de la Côte d'Ivoire se diversifier, en développant le secteur des services, notamment les télécommunications, ainsi que le secteur industriel. La Côte d'Ivoire connaît une croissance économique prometteuse, avec un PIB en hausse depuis plus d'une décennie. Classée parmi les pays à revenus intermédiaires, elle se distingue par ses bonnes performances économiques, avec un taux de croissance du PIB réel de 8,2% en moyenne entre 2012 et 2019². Fort de cette croissance, le pays continue de jouer un rôle central en tant que plaque tournante économique régionale et pays d'accueil de nombreux ressortissants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et d'ailleurs³.

Cependant, ces performances contrastent avec le faible niveau de développement humain, lié au manque d'efficacité des politiques de redistribution sociale et des dépenses publiques. La pauvreté reste endémique, touchant près de la moitié de la population ivoirienne, avec des inégalités régionales et un accès limité aux services de base tels que l'éducation et la santé. La sécurité alimentaire reste précaire, affectée par les fluctuations des prix, les changements climatiques et les crises économiques. Le système de santé, bien que relativement développé, souffre de sous-financement et d'infrastructures inadéquates, surtout dans les zones rurales.⁴ La Côte d'Ivoire est en effet classée 159ème sur 191 pays et se hisse dans la catégorie des pays à Indice de Développement Humain (IDH) moyen, avec un score d'IDH 0,550 en 2021 (contre 0,538 en 2020); mais cette performance de l'IDH est toujours contrariée par une persistance d'inégalités, notamment de genre⁵. L'accès aux services de base, la lutte contre la corruption et la vulnérabilité au changement climatique sont également des enjeux majeurs.

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2021, la Côte d'Ivoire a une population majoritairement jeune, avec 49% de moins de 20 ans⁶, dont beaucoup d'entre eux vivent dans la précarité⁷. Cette population très jeune est confrontée à plusieurs difficultés, notamment en termes d'accès à la formation et d'employabilité, ce qui entrave leur intégration dans la société et la réalisation de leurs aspirations.⁸ Cette

¹ World Bank, "Côte d'Ivoire: Overview," <https://www.worldbank.org/en/country/cotedivoire/overview>

² World Bank, "Côte d'Ivoire: Overview," <https://www.worldbank.org/en/country/cotedivoire/overview>

³ World Bank, "Côte d'Ivoire: Overview," <https://www.worldbank.org/en/country/cotedivoire/overview>

⁴ <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2022-10/undp-ci-Extreme-Poverty-and-its-Determinants-Inequality-and-Vulnerability-in-C3%B4te-d-ivoire-2022.pdf>

⁵ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (2022). Rapport sur le développement humain. Temps incertains, vies bouleversées : façonner notre avenir dans un monde en mutation ».

⁶ République de Côte d'Ivoire Recensement (2021). Général de la Population et de l'Habitat (RGPH). Institut National des Statistiques.

⁷ Ministère de la Jeunesse de Côte d'Ivoire (2016). Politique nationale de la jeunesse 2016-2020.

⁸ UNICEF (2021). Note Stratégique du Programme. Adolescents et Jeunes.

situation nécessite des investissements importants, pour améliorer les conditions de vie des adolescents et jeunes en Côte d'Ivoire. Les réformes entreprises par le gouvernement, telles que l'amélioration des infrastructures et des services sociaux, visent à réduire les inégalités sociales et régionales. Malgré ces efforts, des problèmes persistants comme le chômage des jeunes, l'accès limité à l'éducation et aux soins de santé de qualité continuent de freiner le développement social du pays.

Il faut mentionner que la pandémie de COVID-19 a eu un impact significatif sur le plan social et économique en Côte d'Ivoire, et le gouvernement ivoirien a adopté une série de mesures visant à réduire les effets néfastes de la pandémie, y compris sur les enfants. Par exemple, la pandémie de COVID-19 a entraîné la fermeture des écoles perturbant l'éducation de millions d'élèves dans le pays. En réponse, le gouvernement a mis en place le programme "Mon école à la maison" pour assurer la continuité de l'éducation.⁹ Sur le plan sanitaire, les services de santé ont été perçus comme des lieux de propagation potentielle de la COVID-19, ce qui a entraîné une baisse du recours aux soins de santé par les populations.¹⁰ La crise sanitaire a également exacerbé la vulnérabilité des ménages et la fragilité du secteur informel. Les revenus annuels des chefs de ménage ont chuté en moyenne de 47,2%¹¹, et une proportion significative des ménages est passée sous le seuil de pauvreté. Environ 64,4% des unités de production informelles ont subi des tensions de trésorerie, et 52,8% ont vu une réduction de leur niveau d'activité due à une baisse de la demande.¹²

2.1.2 Contexte politique

La Côte d'Ivoire a connu des périodes de stabilité et d'instabilité politique depuis son indépendance jusqu'à nos jours. L'élection présidentielle de 2010, censée marquer un tournant vers la paix et la réconciliation, a entraîné une crise post-électorale violente¹³. La réélection de Ouattara pour un troisième mandat en 2020, après une modification de la Constitution, a aussi suscité des tensions et des violences dans le pays¹⁴. Toutefois, depuis quelques années, l'environnement politique est relativement calme et stable¹⁵. Les élections municipales et régionales de 2023, marquées par l'inclusion des partis d'opposition, se sont généralement bien tenues¹⁶.

La Côte d'Ivoire est actuellement confrontée à des défis sécuritaires majeurs, exacerbés par l'instabilité dans la sous-région, marquée par les coups d'état récents au Mali¹⁷, en Guinée¹⁸ et au Burkina Faso¹⁹. Ces pays voisins sont aussi en proie à des conflits violents impliquant des groupes terroristes, ce qui a des répercussions directes sur la stabilité intérieure en Côte d'Ivoire.²⁰ Il convient de noter que la Côte d'Ivoire a réussi à contenir les incursions djihadistes de groupes armés menant des attaques récurrentes contre ses voisins du nord, le Mali et le Burkina Faso²¹. Néanmoins, des défis subsistent, tels que la réconciliation nationale, les tensions ethniques et régionales, et la lutte contre la corruption. Le pays est également confronté à un défi humanitaire dans sa partie nord, à la frontière du Burkina Faso, en raison de l'afflux de demandeurs d'asiles fuyant principalement la

⁹ <https://www.globalpartnership.org/fr/blog/cote-divoire-batit-systeme-educatif-resilient-equitable-crise-sanitaire>

¹⁰ <https://www.unicef.org/cotedivoire/rapports/seconde-phase-de-lanalyse-qualitative-des-effets-de-la-covid-19-sur-les-m%C3%A9nages>

¹¹ <https://www.undp.org/fr/cote-d-ivoire/actualites/impact-socio-economique-du-covid-19-en-cote-divoire>

¹² <https://www.undp.org/fr/cote-d-ivoire/actualites/impact-socio-economique-du-covid-19-en-cote-divoire>

¹³ <https://www.bbc.com/news/world-africa-54778200>

¹⁴ Côte d'Ivoire : Ouattara réélu pour un troisième mandat contesté, "Le Monde", novembre 2020

¹⁵ <https://www.banquemonde.org/fr/country/cotedivoire/overview>

¹⁶ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/09/05/en-cote-d-ivoire-le-parti-au-pouvoir-largement-victorieux-des-elections-locales_6187903_3212.html

¹⁷ <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve/1915>

¹⁸ <https://information.tv5monde.com/afrique/guinee-sur-les-traces-dun-coup-detat-collection-reportages-16384>

¹⁹ <https://africacenter.org/fr/spotlight/comprendre-le-dernier-coup-detat-au-burkina-faso/>

²⁰ UNDP (2023), Rapport Annuel. Bureau Pays Côte d'Ivoire.

²¹ World Bank, "Côte d'Ivoire: Overview," <https://www.worldbank.org/en/country/cotedivoire/overview>

violence djihadiste dans le pays voisin. En réponse à la menace sécuritaire, le gouvernement a pris des mesures, dont le renforcement du dispositif militaire à la frontière avec le Burkina Faso et la mise en œuvre de programmes sociaux dans la région.²²

2.1.3 Les situations d'urgence

La Côte d'Ivoire, malgré une relative stabilité par rapport à certains de ses voisins, fait face à des défis humanitaires importants exacerbés par les crises politiques passées, les tensions sociales et les défis économiques. Les acteurs humanitaires, notamment les agences des Nations Unies, les ONG internationales et locales, jouent un rôle crucial en fournissant de la nourriture, de l'eau potable, des services de santé, des abris et un soutien éducatif. Au niveau régional, à cause de la dégradation continue de la situation sécuritaire et humanitaire dans les pays sahéliens notamment des conflits armés au Mali, au Burkina Faso et au Niger, il y a eu des déplacements massifs et forcés vers la Côte d'Ivoire, principalement en provenance du Burkina Faso, exerçant une pression supplémentaire sur les ressources ivoiriennes. La région est confrontée à des défis en matière de sécurité alimentaire, de santé et de gestion des épidémies, aggravés par les changements climatiques.

Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (BCAH ou OCHA - acronyme anglais pour Office for the Coordination of Humanitarian Affairs)²³, la protection de la vie humaine et des droits fondamentaux et de la dignité des personnes reste le besoin humanitaire le plus urgent au niveau du Sahel. Les femmes et les filles, les enfants, et ceux ayant des besoins spécifiques sont particulièrement vulnérables. Le nombre de demandeurs d'asile en Côte d'Ivoire, concentrés principalement dans les régions du Tchologo et du Boukani, a connu une augmentation significative depuis le début de l'année 2023²⁴. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) fait état d'une estimation de 62,663 arrivées au 16 juillet 2024. Les enfants à risques représentent 65% des demandeurs à risque provenant du Burkina Faso ou du Mali, contre 23% pour les femmes.²⁵

Les acteurs humanitaires, notamment l'UNICEF et les autres Agences des Nations Unies, s'efforcent de renforcer la résilience des communautés affectées par ces crises, en collaboration avec le Gouvernement de la Côte d'Ivoire. Ce dernier a lancé une campagne d'enregistrement obligatoire des réfugiés pour recenser les nouveaux arrivants du Burkina Faso. De plus, pour alléger le fardeau de leurs hôtes ivoiriens, les autorités ont ouvert deux « sites de transit » qui permettent aux réfugiés de bénéficier d'un logement temporaire et d'un accès aux écoles et aux services médicaux de la région.²⁶ Comme autres mesures, le Gouvernement de Côte d'Ivoire et le HCR ont entamé la relocalisation volontaire des réfugiés burkinabés.²⁷ Des programmes ont été mis en œuvre dans le Nord-Est du pays par les Nations Unies pour renforcer la résilience des populations locales et des systèmes de gouvernance locaux²⁸.

De façon plus globale, en vue d'améliorer les conditions de vie des populations ivoiriennes, en particulier les plus vulnérables, le gouvernement a lancé en janvier 2022, la deuxième phase d'un programme social national,

²² <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/cote-d-ivoire/presentation-de-la-cote-d-ivoire/>

²³ <https://news.un.org/fr/story/2024/06/1146231>

²⁴ <https://reliefweb.int/report/cote-divoire/evaluation-des-besoins-multisectoriels-des-demandeurs-dasile-et-des-populations-hotes-dans-les-localites-de-timalah-notadouo-et-de-nioroningue-sur-site-et-hors-site-de-transit-avril-2024>

²⁵ HCR Côte d'Ivoire (2024). Rapport sur la situation des demandeurs d'asile au Nord.

²⁶ <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/cote-divoire/b192-keeping-jihadists-out-northern-cote-divoire>

²⁷ <https://cotedivoire.un.org/fr/240133-un-premier-groupe-de-r%C3%A9fugi%C3%A9s-burkinab%C3%A9s-relocalis%C3%A9s-%C3%A0-ouangolodougou-en-c%C3%B4te-divoire#:~:text=Le%20Gouvernement%20de%20C%C3%B4te%20d,a%20accueille%20des%20premiers%20refugi%C3%A9s>

²⁸ https://cotedivoire.un.org/sites/default/files/2023-05/Prog%20Resilience%20Nord%20Est_SNUD_Actualisee-VF.pdf#:~:text=URL%3A%20https%3A%2F%2Fcotedivoire.un.org%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2F2023

communément appelé « PSGouv2 »²⁹, dont les axes portent entre autres sur la lutte contre la fragilité dans les zones frontalières du Nord (touchées par les crises humanitaires) et l'éducation et la formation, notamment pour les jeunes.

2.1.4 Principaux enjeux de Développement

Tel que décrit en haut, la Côte d'Ivoire fait face à de multiples enjeux de développement qui ont un impact sérieux sur la réalisation des droits des enfants, des femmes, des jeunes et des adolescents. Ci-dessous, nous discutons de la situation difficile des enfants en Côte d'Ivoire dans les domaines d'action de l'UNICEF-Côte d'Ivoire.

Santé

La Côte d'Ivoire a adhéré à l'Objectif de Développement Durable (ODD) relatif à la santé (ODD 3) qui vise à « donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges ». Même s'il y a des améliorations notables, le secteur de la santé est toujours confronté aux grands défis et les efforts à mener pour l'accessibilité (et l'abordabilité) des services restent importants.

Selon l'Enquête Démographique et de Santé de Côte d'Ivoire 2021 (EDS 2021), le taux de mortalité néonatale³⁰ est estimé à 30 %, et le taux de mortalité infantile³¹ à 52%. Les décès néonataux représentent près de 60 % des décès infantiles. Ces décès sont principalement causés par des complications liées à une naissance prématurée, l'asphyxie néonatale et des infections graves. Il faut dire que ces deux taux ont tous deux diminué de plus de 50% entre 1998-1999 et 2021. Le taux de mortalité néonatale varie avec le lieu de résidence (28% en milieu rural contre 32% en milieu urbain) et avec le sexe (28% pour les filles contre 32% pour les garçons), de même que le taux de mortalité infantile (57% en milieu rural contre 46% en milieu urbain, et 49% pour les filles contre 54% pour les garçons)³². Le taux de mortalité infanto-juvénile³³ quant à lui se situe à 74 pour 1 000 naissances vivantes, qui est relativement plus élevé chez les garçons (80%) et en milieu urbain (84%).

En Côte d'Ivoire, le rapport de mortalité maternelle est estimé à 385³⁴ décès pour 100 000 naissances vivantes pour la période 2015–21.³⁵ En d'autres termes, pour 1 000 naissances, environ quatre femmes (3,85) décèdent durant la grossesse, pendant l'accouchement ou dans les 42 jours qui ont suivi la fin de la grossesse, pour des causes autres que des accidents ou des actes de violence. Les principales causes sont les hémorragies graves, l'hypertension artérielle, les infections liées à la grossesse, les complications dues à un avortement à risque, et les pathologies sous-jacentes qui peuvent être aggravées par la grossesse (comme le VIH/Sida et le paludisme, etc.).³⁶ Plusieurs actions ont été menées, contribuant à la réduction du taux de la mortalité maternelle en Côte d'Ivoire, à savoir l'harmonisation du coût de cession des produits sanguins sur toute l'étendue du territoire, la construction de CHR et de nombreux établissements de santé avec la mise aux normes des plateaux techniques, le lancement de la politique nationale de délégation de tâches (en 2021) et sa mise en œuvre à travers la formation des médecins généralistes.³⁷

29 <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/cote-divoire/b192-keeping-jihadists-out-northern-cote-divoire>

30 Probabilité de décéder avant d'atteindre un mois.

31 Probabilité de décéder entre la naissance et le premier anniversaire.

32 EDS, 2021

33 Probabilité de décéder entre la naissance et le cinquième anniversaire.

34 L'intervalle de confiance dans lequel se situe cette valeur est entre 276 et 493.

35 EDS, 2021

36 <https://www.aip.ci/11006/cote-divoire-aip-encore-des-defis-a-relever-en-depit-des-progres-enregistres-dans-la-lutte-contre-les-deces-maternels-feature/>

37 <https://www.aip.ci/11006/cote-divoire-aip-encore-des-defis-a-relever-en-depit-des-progres-enregistres-dans-la-lutte-contre-les-deces-maternels-feature/>

La vaccination universelle des enfants contre les maladies évitables par la vaccination (MEV) est essentielle pour réduire la morbidité et la mortalité infantiles. En Côte d'Ivoire, cette mission est remplie par le Programme Élargi de Vaccination (PEV) qui est chargé d'organiser, à l'échelle nationale, la vaccination des populations les plus vulnérables, principalement les enfants âgés de 0 à 11 mois et les femmes enceintes, et d'assurer la surveillance des maladies cibles du PEV. Les tendances de la couverture vaccinale complète des enfants de 12–23 mois montrent une augmentation du pourcentage d'enfants vaccinés entre 1994 et 1998–99, puis une stabilisation, et depuis 2011–12 une baisse de ce pourcentage, celui-ci étant passé de 51 % à 36 % (en 2021). Dans la même période, le pourcentage d'enfants n'ayant reçu aucun vaccin qui avait diminué entre 1994 et 2011–12 (de 17 % à 5 %) a augmenté de nouveau pour atteindre 9 %.³⁸ En ce qui concerne le VIH, la vision stratégique de la réponse nationale au VIH sur la période 2021–25 s'inscrit dans la vision globale de la Côte d'Ivoire, qui est celle de « mettre fin au sida comme menace pour la santé publique d'ici 2030, en réduisant les nouvelles infections, les décès et la discrimination/stigmatisation liés au VIH ». Parmi les femmes de 15–49 ans ayant déjà eu des rapports sexuels, 28 % ont eu, selon leur déclaration, une infection sexuellement transmissible (IST) ou des symptômes d'IST. Parmi les hommes, de 15–49 ans, 10 % ont déclaré avoir eu une IST ou des symptômes d'IST.³⁹ 53 % des femmes ou des hommes auraient des attitudes discriminatoires envers les personnes vivant avec le VIH; et ceci est plus élevé en milieu rural et plus répandu dans les régions du Denguélé et des Montagnes (76 % dans chaque région) et dans celle du Woroba (75 %) pour les femmes et dans celles du Woroba pour les hommes (82 %).⁴⁰ Quant à la prévention du VIH, parmi les jeunes femmes de 15–24 ans, 29 % connaissent les moyens de prévention du VIH; parmi les hommes de 15–24 ans, ce pourcentage est un peu plus élevé (31%).⁴¹

Les goulots d'étranglement qui expliquent ces situations se situent à plusieurs niveaux. Il s'agit de l'environnement favorable (ex.; persistance de normes sociales non favorables aux recours précoces aux services de santé, faiblesse et inégale répartition des ressources financières allouées à la santé, notamment la santé maternelle, néonatale et infantile (SMNI) et le VIH, etc); l'offre de services de qualité (ex.; ruptures fréquentes des intrants stratégiques de SMNI au niveau opérationnel malgré une bonne disponibilité au niveau central, services de santé inégalement répartis et non fonctionnels de façon optimale en permanence, insuffisance de l'offre des services de qualité au niveau communautaire, notamment la prise en charge intégrée des maladies au niveau communautaire, etc.); et la demande (faible implication des pères et conjoints dans la recherche de santé des enfants et de leurs femmes, obstacle financier à la demande de certains services et soins qui sont pourtant gratuits, faiblesse de compétences des prestataires de soins en matière de communication interpersonnelle et sensibilité liée au genre et à la culture, problème de compétences de vie des femmes limitant leur capacité de négociation, etc.).⁴²

Nutrition

En matière de nutrition, la Côte d'Ivoire fait face à un triple fardeau traduit par la malnutrition chronique persistante, les carences en oligoéléments⁴³, et l'apparition de mauvaises habitudes alimentaires liées aux modes de consommation alimentaire dans les zones urbaines. Selon l'EDS, la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans était de 23 % en 2021, et plus élevée en milieu rural (28 %) qu'en milieu urbain (18 %).⁴⁴ Elle variait aussi entre les régions : les régions de Zanzan (31 %), du Woroba (30 %) et des Montagnes (30 %).

³⁸ EDS, 2021

³⁹ EDS, 2021

⁴⁰ EDS, 2021

⁴¹ EDS, 2021

⁴² UNICEF Côte d'Ivoire (2020). Note Stratégique Santé.

⁴³ La prévalence de l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans est de 66,4 % et de 81,1 % dans le nord-ouest.

⁴⁴ EDS, 2021

%) enregistrent les prévalences les plus élevées ; à l’opposé, c’est dans celles d’Abidjan, de la Comoé et de Yamoussoukro que l’on observe les niveaux les plus faibles (respectivement 13 %, 14 % et 16 %).⁴⁵

Malgré des progrès significatifs en matière de gouvernance et de passage à l’échelle des interventions de nutrition, les progrès sont restés lents et les disparités socio-économiques et géographiques persistent. À 0–1 mois, moins de la moitié des enfants (46 %) sont exclusivement nourris au sein conformément aux recommandations de l’OMS et 53 % des enfants ne sont pas nourris selon ces recommandations. Entre 2011–12 et 2021, le pourcentage d’enfants de 0–5 mois allaités exclusivement a pratiquement triplé, passant de 12 % à 34 %.⁴⁶ Parmi les derniers-nés de 6–23 mois vivant avec leur mère, 27 % ont reçu le nombre minimum de repas et seulement 10 % des enfants ont reçu l’apport alimentaire minimum acceptable.⁴⁷

Quant à l’anémie, entre 2011–12 et 2021, le pourcentage d’enfants de 6–59 mois considérés comme ayant de l’anémie a baissé, passant de 75 % à 68 %. Dans la même période, la prévalence de l’anémie sous la forme modérée a aussi diminué, passant de 46 % à 39 %.⁴⁸ En milieu rural, les trois quarts des enfants de 6–59 mois (75 %) ont de l’anémie contre 61 % en milieu urbain. Les régions du Denguélé (81 %), du Woroba (78 %) et des Savanes (77 %) sont celles qui enregistrent les taux les plus élevés d’enfants ayant de l’anémie. Quant à l’état nutritionnel des femmes, le pourcentage de femmes de 15–49 ans souffrant d’anémie est passé de 54 % en 2011–12 à 61 % en 2021, et le pourcentage de femmes de 15–19 ans atteintes de maigreur a tendance à diminuer légèrement, passant de 16 % à 13 %. Parallèlement dans la période, le pourcentage de jeunes femmes présentant une surcharge pondérale ou qui sont obèses a tendance à augmenter, passant de 10 % à 18 %.⁴⁹

Plusieurs goulets d’étranglement qui affectent le secteur de la nutrition en Côte d’Ivoire ont été identifiés et sont liés à plusieurs facteurs, notamment : l’environnement (ex. ; faible gouvernance en matière de nutrition, faiblesse des synergies entre les secteurs, faible partenariat avec la société civile, le secteur privé et les universités, etc.); la faiblesse de la législation pour contrôler la promotion et la vente de certaines denrées alimentaires hautement transformées (ex. ; absence de textes ou d’applications de textes spécifiques (Code international de commercialisation des substituts du lait maternel [CMBS] et des aliments hautement transformés), etc.); le financement (ex. ; absence de contrôle et de suivi régulier des investissements financiers dans la nutrition dans les ministères sectoriels et les partenaires concernés, budgets pro-nutritionnels insuffisants dans les Ministères sectoriels, etc.); la production de preuves (qualité, quantité des données); l’offre insuffisante de services de nutrition, des services de nutrition inadéquats au niveau communautaire; des goulets d’étranglement liés à la demande, les pratiques et croyances sociales et culturelles non optimales, le manque de compréhension et d’accessibilité des services de nutrition ainsi que la faible autonomisation et participation des jeunes, des femmes et des communautés.⁵⁰

Eau, Assainissement et Hygiène (EAH)

L’accès à de l’eau de boisson salubre, d’installations d’assainissement et d’hygiène ont de profondes répercussions sur la santé, la sécurité et le bien-être général des populations. D’après les données de l’EDS 2021, la majorité de

⁴⁵ Idem.

⁴⁶ EDS, 2021

⁴⁷ EDS, 2021

⁴⁸ EDS, 2021

⁴⁹ Idem.

⁵⁰ Ministère du plan et du développement et l’UNICEF (2019). Analyse de la situation des enfants et des femmes en Côte d’Ivoire, Abidjan.

la population ivoirienne (81 %) avait accès à, au moins, un service élémentaire⁵¹ d'eau de boisson (contre 78% en 2011-2012). Cette amélioration a été particulièrement importante en milieu rural puisque de 67 % en 2011–12, le pourcentage de ménages utilisant, pour boire, de l'eau d'une source améliorée est passé à 75 %. Selon la même source, 3 % de la population utilisait un service limité d'eau de boisson, 13 % une source non améliorée et 3 % d'eau de surface.⁵²

Quant à l'assainissement, en Côte d'Ivoire, 64 % des ménages utilisent des installations sanitaires améliorées. 18 % des ménages n'utilisaient pas de toilettes et pratiquaient la défécation en plein air. Le pourcentage de ménages utilisant des installations sanitaires améliorées a augmenté entre 2011–12 et 2021, passant de 47 % à 64 %. En milieu rural, ce pourcentage est passé de 22 % à 42 % et, en milieu urbain de 77 % à 80 %.⁵³ En termes de lavage des mains, près de 3 personnes sur 10 disposaient d'installation de lavage des mains de base avec du savon et de l'eau. Selon la région, seulement 8 % de la population dans la région Vallée du Bandama disposaient d'installation de lavage des mains de base, comparé à 51 % de la population à Abidjan.⁵⁴

En ce qui concerne l'hygiène menstruelle, parmi les femmes de 15–49 ans dont la période menstruelle la plus récente a eu lieu dans la dernière année précédant l'EDS 2021, 56 % utilisaient des serviettes hygiéniques jetables, 9 % des serviettes hygiéniques réutilisables, 40 % un vêtement.⁵⁵ Les principaux obstacles à surmonter dans le secteur de l'EHA sont nombreux et incluent la faible disponibilité de la ressource en eau de qualité (par exemple, en général, 79 % de la population des ménages consomment l'eau contaminée par *E. coli*⁵⁶), les défis liés à la dispersion des habitats en milieu rural, la mauvaise gestion des boues de vidange, faible adoption des bonnes pratiques d'hygiène et assainissement, et la faible accès et mauvaise gestion des ouvrages WASH dans les institutions⁵⁷.

Éducation

En matière d'éducation, la vision est orientée par le PND (2021-2025)⁵⁸ en son pilier 2 dit « développement du capital humain et promotion de l'emploi ». Inspirée du PND, la Lettre de politique du secteur Éducation/formation 2016-2025 affirme doter la Côte d'Ivoire « En 2025, [d'] un système éducatif qui assure à tous les enfants et adultes une éducation et une formation de qualité, inclusive et équitable ».

Ces éléments de politique éducative ont été construits sur la Loi de 2015 portant scolarisation obligatoire pour tous les enfants âgés de 6 à 16 ans. La problématique issue de ce contexte fait ressortir deux défis majeurs. D'une part, l'accès équitable à une éducation inclusive et de qualité pour les filles comme pour les garçons, avec un accent particulier pour les plus démunis ainsi que ceux qui sont rendus vulnérables par le handicap ou la situation humanitaire; et, d'autre part, le suivi régulier des apprentissages et l'acquisition subséquente des compétences susceptibles de réduire les inégalités, de stimuler la croissance de manière durable, de favoriser une meilleure santé et de contribuer à la protection de la planète.

⁵¹ Un service élémentaire d'eau de boisson comprend de l'eau de boisson provenant d'une source améliorée et qu'elle se trouve sur place ou que le temps de collecte aller-retour soit de 30 minutes ou moins.

⁵² EDS, 2021

⁵³ EDS, 2021

⁵⁴ EDS, 2021

⁵⁵ EDS, 2021

⁵⁶ EDS, 2021

⁵⁷ Ministère responsable de l'Assainissement — UNICEF : Analyse situationnelle de l'accès à l'Eau, à l'hygiène et à l'assainissement (EHA) dans le milieu périurbain du District autonome d'Abidjan (Côte d'Ivoire), 2018.

⁵⁸ Ministère du Plan et du développement National (2020). Plan national de développement (PND 2021-2025)

En termes d'accès, l'analyse de la situation des enfants et des femmes réalisées en 2019 a révélé qu'en dépit des efforts engagés, l'accès équitable à une éducation et une formation de qualité reste un défi en Côte d'Ivoire, en particulier pour les jeunes enfants (3-5 ans) et les adolescents (12-19 ans).⁵⁹ Au préscolaire, seulement 14,3 % des enfants avaient accès au préscolaire au niveau national, avec des disparités géographiques significatives. Alors que les services d'éducation préscolaire étaient concentrés essentiellement en milieu urbain (65 %) et en milieu rural, le préscolaire communautaire avait du mal à décoller (0,3 %). Ces taux s'expliquaient, d'une part, par la faiblesse du budget alloué à ce sous-secteur, et d'autre part par un coût très élevé des prestations (deux fois celui du primaire) ainsi qu'une méconnaissance de l'apport de cet ordre d'enseignement par les parents.⁶⁰

Au primaire, les différentes mesures prises pour rendre effective la scolarisation obligatoire des 6-16 ans ont eu un impact positif sur la participation, l'achèvement et la parité dans l'enseignement primaire. Entre 2014-2015 et 2018-2019, le nombre total d'enfants scolarisés à ce niveau avait augmenté de plus de 18 % pour dépasser les quatre millions. Le Taux net de scolarisation (TNS) s'élevait à 91,3 % et le Taux d'achèvement (TA) à 80,5 % (64 % en 2014-2015). Cette situation masquait cependant de grandes disparités caractérisant un système qui ne retient pas les élèves des familles les plus pauvres, ou ceux vivant dans les régions les plus vulnérables du pays compromettant ainsi l'atteinte de l'achèvement universel en 2025 (Plan sectoriel d'éducation et de formation).⁶¹ Ces inégalités s'expliquent aussi par l'inadaptation et l'insuffisance de l'offre en dépit des investissements importants consentis par le gouvernement et ses partenaires.⁶²

Au niveau du secondaire, plus de 49 % des filles étaient en dehors de l'école contre 34 % pour les garçons ; en milieu rural, c'était plus de 57 % des filles contre plus de 43 % des garçons qui étaient en dehors de l'école. Pour les enfants appartenant à des familles très modestes, ce ratio était de plus de 70 % pour les filles contre plus de 54 % pour les garçons. Pour les adolescents qui arrivaient à accéder au secondaire, le premier et le second cycle présentaient des inégalités en matière de genre relativement aux taux de scolarisation (74,3 % garçons contre 66,3 % filles au premier cycle ; 39,7 % de garçons contre 31,3 % de filles au second cycle) et d'achèvement (60,4 % de garçons contre 52,8 % de filles au premier cycle ; 31,4 % de garçons contre 25,2 % de filles au second cycle).⁶³

Protection de l'enfance

Les plus grandes préoccupations en matière de protection de l'enfance en Côte d'Ivoire sont centrées sur la violence, touchant la majorité des enfants à travers des pratiques disciplinaires violentes à domicile et dans les écoles. Selon les données de l'EDS-CI 2021, trois quarts des enfants de 1-14 ans (75 %) ont subi une forme de discipline violente, et également une proportion significative d'enfants à l'école.⁶⁴ En plus, la Côte d'Ivoire lutte contre la prévalence du travail des enfants, avec 15 % des enfants et adolescents âgés de 5 à 17 ans impliqués dans des activités économiques au cours de la semaine ayant précédé l'EDS 2021, plus de filles ayant travaillé que de garçons (16 % contre 14 %) et plus d'enfants en milieu rural ayant travaillé qu'en milieu urbain (19 % contre 11 %).⁶⁵ Les groupes vulnérables tels que les enfants en situation de rue et ceux sans protection parentale font face à des risques accrus, amplifiés par la marginalisation socio-économique et les lacunes en matière de

⁵⁹ Ministère du plan et du développement et l'UNICEF (2019). Analyse de la situation des enfants et des femmes en Côte d'Ivoire, Abidjan.

⁶⁰ Ibid.

⁶¹ Ibid.

⁶² Ibid.

⁶³ Ibid.

⁶⁴ EDS,2021

⁶⁵ EDS,2021

protection sociale et d'éducation. Les problèmes de mariage précoce et de mutilation génitale féminine persistent, malgré des baisses légères, reflétant des disparités persistantes entre zones rurales et urbaines.

En ce qui concerne l'enregistrement des naissances, entre 2011–12 et 2021, le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont la naissance a été enregistrée à l'état civil a augmenté, passant de 65 % à 96 %. Le pourcentage d'enfants dont la naissance a été enregistrée et qui possèdent un acte de naissance est passé de 46 % à 55 %.⁶⁶ Entre 2017 et 2019, une opération spéciale a permis d'enregistrer plus de 600 000 écoliers sans acte de naissance. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts pour augmenter les taux d'enregistrement et fournir une identité légale à tous les enfants.⁶⁷

Pour faire face à ces défis, le Gouvernement et ses partenaires tels que l'UNICEF, le HCR, le FNUAP, l'OIM, l'OIT et Save the Children, fournissent des efforts à plusieurs niveaux. Ils travaillent notamment sur le renforcement des systèmes de protection de l'enfance en élaborant des politiques nationales, des plans d'action et des protocoles pour prévenir et combattre toutes les formes de violence, de maltraitance et d'exploitation.⁶⁸ Notamment, la Politique nationale de protection de l'enfance, la Politique nationale de justice pour enfants, la Stratégie Nationale de l'Etat Civil et le Plan d'action national sur le travail des enfants, qui sont soutenus par l'UNICEF et d'autres organisations internationales. Les efforts visent également à aider le gouvernement à renforcer les capacités institutionnelles. Avec le soutien de l'UNICEF, le gouvernement ivoirien a intégré l'enregistrement des naissances dans les services de maternité et de vaccination, couvrant 62% des centres de santé du pays.⁶⁹ En 2023, la Côte d'Ivoire a lancé la généralisation de la digitalisation de l'état civil. Cette initiative vise à enregistrer électroniquement les naissances et les décès, facilitant ainsi l'accès et la gestion des actes de naissances.⁷⁰

Adolescents et jeunes

La population jeune de l'Afrique, comprenant 580 millions de personnes, soit 47 % du total, joue un rôle crucial dans la réalisation des ODD; cependant, leur potentiel reste sous-exploité en raison du manque de ressources. La MICS 2016 souligne que les principales préoccupations des adolescents et des jeunes incluent la maternité précoce, avec 21,1 % des filles de 15 à 19 ans ayant déjà eu un enfant et 5 % étant enceintes pour la première fois.⁷¹ En outre, la prévalence du VIH parmi les adolescents et jeunes atteint 25 000 cas en 2018, dont une majorité de filles.⁷² Les jeunes subissent également des violences physiques (60,8 % des garçons et 47,1 % des filles âgés de 13 à 24 ans ont subi des violences physiques) et sexuelles (19,2 % des filles et 11,4 % des garçons). De plus, l'augmentation des abandons scolaires est un problème majeur avec l'accès limité à l'éducation et aux opportunités d'emploi qui compromet leur intégration sociale et la réalisation de leurs aspirations.⁷³

Pour répondre à ces défis, plusieurs acteurs (ex.: Génération sans limites, le FNUAP, le PNUD, ONU-Femmes, la société civile et le secteur privé) travaillent ensemble pour renforcer l'insertion professionnelle des jeunes filles et des jeunes vulnérables.⁷⁴ Par exemple, les programmes de l'UNICEF en Côte d'Ivoire renforcent les compétences pratiques des jeunes, y compris en santé reproductive, en facilitant leur accès à des programmes de santé, de prévention du VIH, de nutrition et de protection contre la violence, tant à l'école que dans des

⁶⁶ EDS, 2021

⁶⁷ <https://www.unicef.org/cotedivoire/communiqu%C3%A9s-de-presse/malgr%C3%A9-un-enregistrement-des-naissances-en-nette-hausse-un-quart-des-enfants>

⁶⁸ CPD : Programme Pays 2021-2025.

⁶⁹ <https://www.unicef.org/cotedivoire/recits/enregistrement-des-naissances-dans-les-centres-de-sant%C3%A9-en-c%C3%B4te-d-ivoire>

⁷⁰ <https://www.oneci.ci/actualites/2023/03/11/1678700198-loneci-lance-officiellement-la-digitalisation-de-letat-civil-en-cote-divoire>

⁷¹ MICS, 2016

⁷² CIPHA, 2018.

⁷³ UNICEF, Analyse qualitative : maladie à Coronavirus (COVID-19) en Côte d'Ivoire : Quelles conséquences sur les ménages vulnérables et les services sociaux de base, Abidjan, juin 2020.

⁷⁴ CPD : Programme Pays 2021-2025

environnements informels.⁷⁵ Les initiatives ciblent également l'amélioration de l'accès aux soins de santé, la réduction des grossesses précoces, la prévention du VIH/SIDA, et la promotion de l'éducation et de l'employabilité des jeunes.⁷⁶ Les efforts comprennent également des stratégies pour renforcer la participation des jeunes dans la société, encourager leur engagement civique et utiliser les médias traditionnels et numériques pour sensibiliser et mobiliser cette population essentielle.

Protection sociale

Pour réduire les inégalités constatées entre les enfants en Côte d'Ivoire (selon l'analyse du chevauchement des privations multiples (N-MODA, 2018)⁷⁷, le Gouvernement a engagé un train de réformes pour réduire les principales causes de privations. Ces dernières années, de gros investissements ont été faits dans le développement social du pays, mais les efforts n'ont pas bénéficié de manière équitable aux secteurs. Alors que la priorité a été donnée aux investissements dans le développement du capital humain, avec les dépenses consacrées à l'éducation (y compris celles pour l'enseignement supérieur et la recherche) qui représentent environ 18 % du budget total. En revanche, les allocations consacrées à la santé (5 % de l'ensemble des dépenses de l'État) et à la protection sociale (1 % avec l'assistance sociale) sont restées limitées et n'ont jamais atteint les cibles convenues au niveau international. La répartition et la qualité des dépenses du budget de l'État, même au sein des secteurs sociaux, montre une faible efficacité des dépenses publiques, liée surtout à la mauvaise gouvernance dans les secteurs ou à l'inadéquation entre les priorités sectorielles et la répartition des budgets dans les secteurs.⁷⁸

Bien qu'il existe plusieurs programmes de protection sociale en Côte d'Ivoire, majorité de la population a toujours recours à des réseaux de solidarité informels (tels que des fonds communs et des associations) pour assurer leur subsistance. De façon générale, compte tenu de sa situation économique, la Côte d'Ivoire dispose des marges de manœuvre budgétaires nécessaires pour accroître de manière substantielle le niveau de ses dépenses en matière de santé, de jeunesse et de protection sociale⁷⁹. Cependant, le pays manque à la Côte d'Ivoire une vision globale sur les dépenses que l'État engage en matière de protection sociale afin de mieux en apprécier l'évolution et l'efficacité et une stratégie budgétaire permettant d'assurer la soutenabilité des dépenses et la pérennité des financements en faveur des secteurs.⁸⁰ Les programmes d'assistance sociale non contributifs sont peu développés et mal intégrés, car la plupart ont été lancés en réponse à une urgence et sont restés largement financés par des donateurs qui utilisaient des critères d'éligibilité et des ciblage différents. Dans les régions les plus défavorisées du pays, le Gouvernement expérimente, avec le soutien de la Banque mondiale, un programme de transferts monétaires sur cinq ans qui devrait être étendu sur l'ensemble du pays, y compris dans les zones urbaines. Ce programme de filets de sécurité sociale est opérationnel depuis 2017 et couvre 50 000 ménages (dont 230 000 enfants soit 2,5 % des enfants de la Côte d'Ivoire), mais il ne bénéficie qu'à 7 % de la population vivant sous le seuil d'extrême pauvreté⁸¹.

Les principaux facteurs qui empêchent le développement et la mise en œuvre des politiques publiques de protection sociale basées sur les évidences sensibles au genre pour renforcer la résilience des plus défavorisées en Côte d'Ivoire sont : (i) la faiblesse du cadre institutionnel de la protection sociale ; (ii) l'insuffisance des

⁷⁵ CPD : Programme Pays 2021-2025)

⁷⁶ Note Stratégique du Programme : Adolescents et Jeunes (Programme Pays 2021-2025)

⁷⁷ Ministère du Plan et du Développement (2018), Analyse des privations multiples des enfants en Côte d'Ivoire.

⁷⁸ Étude de l'UNICEF sur l'espace budgétaire, 2018.

⁷⁹ Ibid.

⁸⁰ Ministère du plan et du développement et l'UNICEF (2019). Analyse de la situation des enfants et des femmes en Côte d'Ivoire, Abidjan.

⁸¹ Données du Ministère de la Solidarité, décembre 2019

ressources financières allouées à la mise en œuvre de la politique de protection sociale (filets sociaux, CMU, etc.); (iii) la faiblesse des mécanismes de coordination des interventions en matière de protection sociale.⁸²

Genre

La Côte d'Ivoire a mis en œuvre diverses réformes institutionnelles et juridiques pour promouvoir l'égalité de genre et renforcer le processus d'autonomisation des femmes et filles. Au niveau du cadre juridique national, les changements récents incluent, entre autres, l'adoption d'une nouvelle Constitution en 2016, qui réitère le principe d'égalité de tous les citoyens, affirme l'importance de l'égalité entre hommes et femmes, et interdit explicitement les discriminations basées sur le genre et les pratiques néfastes, notamment les Mutilations Génitales Féminines (MGF).

Les modifications de la loi sur le mariage établissent en outre le principe de gestion conjointe du ménage, abandonnant le concept d'un chef unique (masculin) de famille. Elles garantissent par ailleurs aux femmes et aux hommes des droits égaux au regard du choix de leur conjoint et de leur lieu de résidence, ainsi que du statut de responsable légal de leurs enfants. Les réformes de 2019 renforcent la lutte contre les discriminations au sein de la famille en accordant aux femmes des droits égaux concernant l'administration des biens, en fixant à 18 ans l'âge minimum pour se marier, pour les filles et les garçons, et en supprimant toute dispense à cette condition d'âge. Sur le plan institutionnel, le gouvernement ivoirien a créé deux entités, l'Observatoire National de l'Équité et du Genre (ONEG en 2014) et le Conseil National de la Femme (CNF en 2015), afin d'assurer le suivi et l'évaluation des politiques existantes, tout en proposant de nouvelles mesures pour venir à bout des discriminations persistantes. Le pays a par ailleurs, mis en œuvre une Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) et chargé un Programme National de lutte contre les Violences faites aux Femmes et aux Enfants (PNLVFE) de la conception, de la coordination et de l'évaluation de programmes de prévention des violences sexistes et de prise en charge des survivants(es). Des plateformes VBG ont également été mises en place au niveau déconcentré.

Les mariages précoces et les grossesses précoces représentent des obstacles majeurs pour les filles en Côte d'Ivoire. Près de 1 femme adolescente de 15-19 ans sur 4 (23 %) a déjà été enceinte y compris 17 % qui ont eu une naissance vivante.⁸³ La grossesse des adolescentes est deux fois plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (36 % contre 17 %). Les femmes ivoiriennes se marient pour la première fois peu de temps après leur première naissance, à un âge médian de 20,8 ans.⁸⁴ En ce qui concerne l'éducation, RGPH 2021 avait estimé que 2,067 millions d'enfants en âge d'être scolarisés se trouvaient en dehors du système scolaire, parmi lesquels 1,265 million d'enfants âgés de 6 à 11 ans et 0,756 millions âgés de 12 à 15 ans. 51,4 % des enfants hors du système scolaire sont des filles et les enfants vivant en zone rurale sont estimés à 65,9 %.⁸⁵ La Côte d'Ivoire a adhéré à l'idée de la scolarisation pour tous, impliquant la prise en compte du genre et de l'égalité des chances entre les garçons et les filles. Ainsi, en 2018, le pays s'est doté d'un Plan stratégique d'accélération de l'éducation des filles (PSAEF)⁸⁶ dont l'objectif est de renforcer les actions en faveur de l'éducation des filles. Malgré ces mesures, les inégalités de genre persistent.

⁸² Ministère du plan et du développement et l'UNICEF (2019). Analyse de la situation des enfants et des femmes en Côte d'Ivoire, Abidjan.

⁸³ EDS,2021

⁸⁴ EDS,2021

⁸⁵ Institut Nationale de la Statistique (2012). Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2021). <https://www.unicef.org/cotedivoire/recits/sur-le-chemin-de-la-r%C3%A9ussite>

⁸⁶ https://www.gouv.ci/_actualite-article.php?recordID=12747#:~:text=Les%20r%C3%A9sultats%20du%20CEPE%202021,Baccalaur%C3%A9at%20ont%20obtenus%20leur%20dipl%C3%B4me

En dépit de tous les efforts consentis par le gouvernement ivoirien pour la promotion du genre et l'autonomisation des femmes et des filles, ce dispositif légal, réglementaire, structurel et institutionnel national est confronté à des défis de mise en œuvre et à la résistance observée à l'acceptation des réformes. Les défis au niveau programmatique se manifestent à travers la difficile réalisation de l'outil de budgétisation sensible au genre dans les administrations publiques. Car les budgets qui existent ne reflètent pas toujours les besoins en matière de genre. Les défis au niveau opérationnel sont appréhendés à travers la redevabilité sur les questions spécifiques au genre, l'absence de cadre de coordination globale et intégré sur les questions de genre, la faiblesse des capacités des acteurs et l'insuffisance de données désagrégées selon certains paramètres tels que le sexe, l'âge, le handicap, etc. À tous ces défis cités plus haut, on pourrait ajouter les défis liés à l'innovation dans la mise en œuvre de l'approche genre sur le terrain. Pour terminer sur la question des défis, il faut rappeler que le défi d'ordre socio-culturel persiste et constitue un véritable obstacle à l'institutionnalisation du genre en Côte d'Ivoire surtout dans un contexte patriarcal.

2.1.5 Réponse nationale aux enjeux de développement

La vision pour la Côte d'Ivoire d'ici 2040 est d'être « une puissance industrielle, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte sur le monde ». ⁸⁷ Pour atteindre cette vision, la politique publique de développement du pays repose, à moyen terme, sur le PND 2021 -2025. L'objectif général du PND est de proposer des solutions pour accélérer le processus de transformation économique de la Côte d'Ivoire, notamment par un engagement du secteur privé national soutenu par de solides partenariats avec l'État en vue d'une croissance résiliente et inclusive. ⁸⁸ Ces dernières années, le gouvernement a développé un certain nombre de politiques, plans et stratégies sectorielles, pour répondre aux enjeux de développement décrits ci-haut (Voir Tableau 1).

⁸⁷ République de Côte d'Ivoire et Système des Nations Unies (2020). Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CCDD). 2021-2025.

⁸⁸ Ministère du Plan et du développement National (2020). Plan national de développement (PND 2021-2025)

Tableau 1 : Réponses aux enjeux de développement en Côte d'Ivoire.

SECTEUR	RÉPONSE GOUVERNEMENTALE
Santé	<ul style="list-style-type: none"> Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2021-2025. Réformes au niveau du secteur de la santé (Couverture maladie universelle, la réforme hospitalière, la réforme des services extérieurs du Ministère de la Santé, etc.)
Nutrition	<ul style="list-style-type: none"> Politique nationale de nutrition (2015) Plan national multisectoriel de nutrition (2016-2020) Politique nationale de développement de la petite enfance (PNDE) (2019) Adoption des Arrêtés d'application du Décret réglementant la commercialisation des substituts du lait maternel en 2021
EHA	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie Nationale de la Promotion de l'Hygiène en Côte d'Ivoire, Normes Nationales pour l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement dans les établissements de soins Normes et standards Eau, Hygiène et Assainissement dans les écoles. Arrêté interministériel N°168 MSHP/CAB/MSHP/MINEF DU 03 aout 2020 fixant les normes de potabilité de l'eau destinée à la consommation humaine, à l'exclusion de l'eau minérale naturelle et de l'eau de source). Adoption du Code de l'Hygiène et de la Salubrité et du Code de l'Assainissement en 2023
Education	<ul style="list-style-type: none"> Politique de scolarisation obligatoire pour les enfants de 6 à 16 ans (2015) Politique nationale de la jeunesse (2016-2020) Plan sectoriel d'éducation et de formation (2016-2025) Les Etats Généraux de l'Éducation et de l'Alphabétisation en 2022
Protection de l'enfance	<ul style="list-style-type: none"> Politique nationale de protection de l'enfance Politique nationale de justice pour enfants Plan d'action national sur le travail des enfants Stratégie nationale de réforme du système d'enregistrement et d'identification à l'état civil Réforme du Système d'enregistrement des faits d'état civil et statistiques vitales (CRVS).
Protection sociale	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie nationale de protection sociale et son plan d'action budgétisé 2021-2025 Dans le cadre de la politique nationale de la Jeunesse, création d'un Service civique d'action pour le développement (SCAD).
Genre	<ul style="list-style-type: none"> Loi n° 2019-570 du 26 juin 2019 relative au mariage, qui a établi la gestion de ménage conjointe et égale entre homme et femme. Loi n° 2019-573 du 26 juin 2019 relative aux successions, qui a donné le droit d'héritage au conjoint survivant en plus des enfants Entités et politiques nationales Comité National de Lutte contre les Violences Faites aux Femmes et aux Enfants (depuis 2000) Politique Nationale sur l'Égalité des Chances, l'Équité et le Genre (2009-13) Création de deux fonds pour financer l'autonomisation des femmes (le Fonds Femmes et Développement et le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire⁶) Observatoire National de l'Équité et du Genre (ONEG, depuis 2014) Stratégie Nationale de lutte contre les Violences Basées sur le Genre (2014-2016)

SECTEUR	RÉPONSE GOUVERNEMENTALE
Adolescents et Jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Politique nationale de la jeunesse 2016-2020. • Politique de scolarisation obligatoire pour les enfants de 6 à 16 ans (2015) • Plan sectoriel d'éducation et de formation (2016-2025)

2.2 Programme Pays UNICEF – Côte d'Ivoire (2021 – 2025)

2.2.1 Objectifs et Priorités

L'objectif global du Programme de coopération entre l'UNICEF et le Gouvernement de Côte d'Ivoire (2021 – 2025) est de renforcer l'accès à des services sociaux de qualité et de favoriser un changement de comportements en Côte d'Ivoire, en particulier dans les zones vulnérables, de sorte à permettre aux femmes, aux enfants et aux adolescents, en particulier les filles, de réaliser leurs droits et de s'épanouir pleinement. La réalisation de cette ambition passe par les contributions aux priorités et réalisations énoncées dans le PND (2021 - 2025) (alignement aux axes 2 et 3) et le CCDD (2021 – 2025) (alignement aux effets 1, 2, 3, 4 et 8), et la Convention relative aux droits de l'enfant (alignement aux articles 2 à 40). Les problématiques identifiées à travers ces cadres de référence sont relatives à : (i) la faiblesse de l'inclusivité du développement ; (ii) la faiblesse du capital humain ; (iii) la faiblesse des mécanismes de gouvernance jugés insuffisamment efficaces, transparentes et participatives.⁸⁹ Le Programme de coopération s'aligne également sur l'Agenda 2030 et ses ODD (2 à 5, 10, 13, 16 et 17), ainsi que sur les priorités des Plans stratégiques de l'UNICEF (2018-2021; 2022-2025).⁹⁰ En fin, le Programme de coopération pour la Côte d'Ivoire cherche aussi à contribuer aux résultats clés pour les enfants (KRC) identifiés par le Bureau Régional d'UNICEF en Afrique Centrale et de l'Ouest (WCARO), particulièrement ceux sélectionnés pour lesquels le bureau-pays de l'UNICEF s'est engagé (immunisation, accès à l'éducation, protection des enfants contre les violences, enregistrement des naissances⁹¹

2.2.2 Structure

À travers son Programme de coopération 2021-2025, l'UNICEF veut assurer son rôle traditionnel de chef de file dans certaines thématiques techniques.⁹² Ainsi, la structure du Programme s'articule autour de huit composantes suivantes : (i) Éducation ; (ii) Santé ; (iii) Nutrition ; (iv) L'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement ; (v) Protection de l'enfance ; (vi) Adolescents et jeunes ; (vii) Protection sociale ; et (viii) Efficacité du Programme. À ces huit composantes sont associés huit effets auxquels sont rattachés vingt-sept produits attendus du programme.⁹³ Il faut noter que les domaines d'intervention du Programme de coopération n'ont pas fondamentalement changé durant les 2 derniers cycles⁹⁴. Les détails sur la structure du Programme de coopération peuvent être consultés à l'[Annexe 1](#).

⁸⁹ UNICEF (2021).

⁹⁰ UNICEF (2020). Note Stratégique du Programme (Vision Commune).

⁹¹ Ibid.

⁹² Ibid.

⁹³ Ibid.

⁹⁴ UNICEF (2024). Termes de Références. Évaluation du Programme de Coopération 2021 – 2025 entre l'UNICEF et le Gouvernement de Côte d'Ivoire

2.2.3 Considérations budgétaires

Pour atteindre ses objectifs et résultats, le Programme s'est fixé comme objectif de mobiliser sur cinq ans un financement de 212, 305 millions de dollars américains (USD). Sur ce total, 62, 305 millions USD sont des ressources ordinaires, alors que 150, 000 millions USD proviennent d'autres ressources. Le Tableau 2 ci-dessous illustre la répartition du budget de programme de pays par source de financement et par composante.⁹⁵

Tableau 2 : Répartition du budget du programme de pays (en millions de USD)

COMPOSANTE DU PROGRAMME	RESSOURCES ORDINAIRES	AUTRES RESSOURCES	TOTAL
Santé	8 100	37 500	45 600
Nutrition	5 776	18 000	23 776
EHA	5 776	15 000	20 776
Education	8 685	40 500	49 185
Protection de l'enfance	6 667	16 500	23 167
Protection sociale	3 875	2 625	6500
Jeunes et adolescents	5 769	15 000	20 769
Efficacité du Programme	17 657	4 875	22 532
TOTAL	62 305	150 000	212 305

2.2.4 Parties prenantes

Le Programme de coopération de l'UNICEF en Côte d'Ivoire mobilise diverses parties prenantes pour atteindre ses objectifs d'amélioration des conditions de vie des enfants et des femmes. Trois catégories de parties prenantes sont identifiées : (a) les structures étatiques, notamment le Ministère de l'Économie, du Plan et du Développement et les ministères sectoriels aux niveaux central et déconcentré, sont des partenaires essentiels dans la mise en œuvre et la coordination du Programme; (b) le secteur privé est un partenaire stratégique pour la mobilisation des ressources et le développement de partenariats innovants; (c) les acteurs de la société civile, y compris les leaders traditionnels et religieux, jouent un rôle crucial dans l'avancement de l'agenda des droits de l'enfant; (d) les agences des Nations Unies et les partenaires techniques et financiers développent des partenariats stratégiques pour soutenir l'agenda du développement durable et les résultats clés pour les enfants. Les détails sur les parties prenantes du Programme par composante sont présentés dans le Tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3 : Parties prenantes du Programme

SECTEUR	PARTIES PRENANTES

⁹⁵ UNICEF Côte d'Ivoire (2021). Descriptif de programme de pays Côte d'Ivoire

Santé	Ministère de la Santé, Agences sœurs des Nations Unies (Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), la Banque mondiale (BM) et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)), Partenaires techniques et financiers (PFT), dont GAVI, le Fonds Mondial, USAID et Muskoka, ONG locales et internationales, Secteur privé.
Nutrition	Ministère de la Santé, Secrétariat exécutif du Conseil national pour la nutrition, l'alimentation et le développement de la petite enfance (SE-CONNAPE), Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER), Partenaires techniques et financiers du groupe Nutrition (la Délégation de l'Union européenne, l'Agence française de développement, les agences des Nations Unies (OMS, PAM, FAO, FIDA), Transforming Education in Cocoa Communities (TRECC), Action contre la faim (ACF), Helen Keller International (HKI), Save the Children, CARE, Caritas, Centre Pietro, ASAPSU et la Croix-Rouge ivoirienne, Secteur privé
EHA	Ministère de l'Hydraulique, Ministère du Plan et du Développement, Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité, Ministère de la Santé, Ministère de l'Éducation, Partenaires techniques et financiers (Banque mondiale, Banque africaine de développement, Banque islamique de développement, OMS), les coopérations bilatérales (Association française de développement, USAID, JICA, KOICA, KfW, etc.), les coopérations avec le système des Nations Unies (UNHCR, UNICEF), ONG locales et internationales, Communautés locales, Société civile.
Éducation	Ministère de l'Éducation Nationale, Partenaires conventionnels tels que les agences de coopération bilatérales, la Banque mondiale, le Millenium Challenge Corporation (MCC), l'Agence française de développement (AFD) et la Banque africaine de développement (BAD), Les agences du Système des Nations Unies, ONG locales et internationales, société civile, Secteur privé.
Protection de l'enfance	Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, Ministère de la Justice, Ministère de l'Éducation, Ministère de la Justice, ONG locales et internationales, Société civile.
Protection Sociale	Ministère du Plan et du Développement, Ministère de la Protection Sociale, Ministère de l'Emploi, Ministère du Budget, Bureau international du travail (BIT), Organisation internationale du travail (OIT), Banque mondiale, PNUD, Fonds monétaire international (FMI), Société civile.
Jeunesse et Adolescents	Ministère de la Jeunesse, Office national de la fonction publique, Ministère de la Santé, Ministère de l'Éducation, Ministère de la Communication et des Médias), Agences de l'ONU, ONG locales et internationales, secteur privé.

2.2.5 Stratégies de changement, shifts et approches transversales

Les stratégies de changement mises en œuvre pour l'atteinte des résultats du Programme sont multiples et ont évolué à travers la période du Programme. Initialement, les stratégies de changement et/ou approches transversales suivantes étaient identifiées comme ayant le potentiel de guider la réalisation de la vision globale du Programme de coopération⁹⁶ :

⁹⁶ UNICEF (2020). Note Stratégique du Programme (Vision Commune).

- Renforcement des synergies intersectorielles et du partenariat stratégique pour accélérer les progrès vers la réalisation des résultats à travers la création d'un environnement favorable, le renforcement des capacités et de la résilience du système d'offres de services sociaux, et à travers l'offre d'un paquet de services à base communautaire et la promotion du changement de comportements;
- Focalisation des interventions dans les zones où les enfants subissent le plus de privations, notamment au niveau de l'arc de vulnérabilité (présenté à l'Annexe 2) constituant la zone de convergence du Programme pour améliorer la réalisation des droits des enfants et des adolescents;
- Renforcement des approches intégrées communautaires, en mettant l'accent sur l'engagement des communautés locales dans la planification et la mise en œuvre des programmes, et en développant une approche de changement social et comportemental (SBC) pour encourager les comportements positifs au niveau communautaire et sociétal;
- Passage à l'échelle des expériences innovantes qui ont fait leurs preuves lors du Programme Pays précédent, ainsi que le développement et mise en œuvre de nouvelles innovations;
- Développement de partenariats avec le secteur privé, y compris avec le secteur privé local et le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication;
- Renforcement de la programmation sensible au genre dans la mise en œuvre des interventions, avec une attention particulière accordée au groupe des jeunes filles adolescentes de 10 à 19 ans;
- Continuité de la programmation et de la mise en œuvre en situation humanitaire, notamment en renforçant les capacités du bureau-pays et des partenaires de mise en œuvre en programmation sensible aux risques; et
- Recherche de synergie avec les autres acteurs, en particulier les agences du Système des Nations Unies, dans un esprit d'efficacité, d'efficacité et de complémentarité.

La revue à mi-parcours du Programme de coopération (conduite entre juin et décembre 2023) a identifié les perspectives programmatiques émergentes et à renforcer. Ainsi, les shifts suivants ont été proposés pour faire l'objet d'attention particulière au cours des deux dernières années du Programme⁹⁷ :

- Promouvoir une programmation multisectorielle à travers les approches communautaires en appui au triple nexus Développement-Résilience-Urgences ;
- Renforcer l'interopérabilité des systèmes et la digitalisation ;
- Accélérer le passage à l'échelle des interventions porteuses pour l'atteintes des résultats pour les enfants ;
- Engager davantage les adolescents et les jeunes comme acteurs de changement et soutenir leur autonomisation et leur leadership ;
- Prendre en compte l'impact des changements climatiques dans la mise en œuvre des interventions clé du programme.

2.2.6 Théorie du Changement

La Note Stratégique du Programme⁹⁸ présente la théorie du changement (TdC) du Programme de Pays 2021-2025. La TdC est une représentation théorique de la trajectoire par laquelle la stratégie et les activités du Programme sont susceptibles de mener aux résultats (outcomes) et à l'impact désirés. La vision qui sous-tend le

⁹⁷ UNICEF Côte d'Ivoire (2024). Revue à mi-parcours CPD 2021 – 2025.

⁹⁸ UNICEF (2020). Note Stratégique du Programme (Vision Commune).

Programme est la suivante : « D’ici 2025, les mères, les enfants et les adolescents — en particulier les filles et les adolescentes — laissés pour compte ou à risque de l’être, accèdent aux services sociaux de qualité, adoptent des comportements et des normes sociales favorables à la réalisation de leurs droits et de leur plein potentiel ».⁹⁹

Le cheminement pour la réalisation de cette ambition est le suivant :

- Si les acteurs des secteurs partenaires pour la réalisation des droits des enfants ont des capacités institutionnelles et techniques renforcées pour plus d’efficacité, de redevabilité et de résilience des systèmes de réponse aux besoins des filles et garçons laissés pour compte ou à risque de l’être;
- Si les structures d’offre de services et au niveau communautaire sont mieux outillées et plus résilients pour offrir des services de qualité et pour le passage à l’échelle des interventions réussies et des innovations, particulièrement dans les zones de convergence du programme;
- Si les communautés, les familles, les mères, les adolescents et jeunes s’engagent davantage en faveur de l’adoption de normes sociales et de comportements favorables à la réalisation des droits des enfants et au changement social, particulièrement dans les zones de convergence du Programme.

Alors les mères, les enfants (filles et garçons) et les adolescents, laissés pour compte ou à risque de l’être, auront un accès amélioré aux services sociaux de qualité et adopteront des comportements et des normes sociales favorables à la réalisation des droits leur permettant de développer leur plein potentiel, de contribuer à la cohésion sociale et d’être résilients aux différents chocs d’ici 2025.

Parce que : (i) la croissance économique sera relancée et plus inclusive avec des politiques plus efficaces de redistribution des fruits de la croissance ; (ii) des mesures auront été prises pour mitiger les effets du changement climatique, contenir les effets de la crise du Sahel et renforcer la résilience des systèmes et des populations face à la COVID-19 ; (iii) des mécanismes efficaces de pérennisation des acquis du programme seront mis en place aux niveaux national, sectoriel et décentralisé ; (iv) des synergies intersectorielles, des stratégies et des partenariats porteurs innovants seront développés pour accélérer les progrès vers l’atteinte des résultats attendus du programme de coopération ; (v) les interventions du Programme seront massifiées et concentrées notamment au niveau de l’arc de vulnérabilité du Nord et de l’Ouest de la Côte d’Ivoire et en zone périurbaine d’Abidjan ; (vi) des partenariats innovants seront développés avec le secteur privé en faveur de la réalisation des enfants ; (vii) chaque composante du Programme atteindra les résultats escomptés (produits et effets des composantes du Programme déclinés au niveau des Notes stratégiques du Programme).

La TdC telle que décrite ci-dessus sera utilisée par l’équipe d’évaluation pour évaluer la performance des initiatives et approches transversales qui font l’objet de cette évaluation, notamment pour analyser dans quelles mesures elles ont contribué aux résultats globaux identifiés dans la TdC.

⁹⁹ Ibid. p.5

3. La phase de démarrage de l'évaluation

3.1 Objectifs et activités menées

L'objectif global de la phase de démarrage a été de permettre à l'équipe d'évaluation de se familiariser avec l'objet d'évaluation (le Programme de coopération 2021 -2025, en particulier les initiatives qui n'ont pas fait l'objet d'évaluations, ainsi que les shifts/approches transversales appliquées dans le cadre du Programme), avec les utilisateurs de l'évaluation, et avec les données disponibles. Ce rapport de démarrage est en partie informé par les résultats de la mission de démarrage « virtuelle » qui a été menée du 03 juin au 05 juillet 2024.

Pendant la mission de démarrage, l'équipe d'évaluation a mené des entrevues individuelles et de groupes (22 personnes au total) à distance avec l'équipe du bureau pays et les représentants de quelques partenaires nationaux, dont le ministère de la Planification nationale et les représentants des jeunes. La liste des personnes rencontrées lors de cette mission est présentée à l'[Error! Reference source not found,Annexe 3](#). Tel que décrit ci-dessous, la mission de démarrage a permis aux évaluateurs de mieux comprendre les attentes, les besoins, le contexte et les préoccupations d'UNICEF et ses partenaires; de valider les questions d'évaluation à aborder; de délimiter la portée de l'évaluation, et de concevoir une approche méthodologique adaptée aux besoins. Un protocole d'entrevue de démarrage est présenté à l'[Error! Reference source not found,Annexe 4](#).

3.2 Attentes des parties prenantes

Les TdR élaborés pour cette évaluation identifient plusieurs aspects d'intérêt pour l'UNICEF Côte d'Ivoire et de ses partenaires (voir [Error! Reference source not found,Annexe 5](#)). Entre autres, les 5 critères d'évaluation (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, et durabilité), les dimensions transversales (égalité des sexes, équité, autonomisation des jeunes adolescentes, droits humains, changements climatiques, réponse aux urgences, et inclusivité des enfants vivant avec un handicap), et les questions associées reflètent les attentes et les besoins des principales parties prenantes de cette évaluation en termes d'apprentissage.

Les entrevues de démarrage ont permis de valider les objectifs, les domaines prioritaires à examiner dans cette évaluation, ainsi que les questions proposées dans les TdR. Les personnes consultées ont confirmé les besoins d'établir la performance des approches et initiatives qui font object de cette évaluation à travers les critères indiqués ci-dessus et de dégager les leçons apprises, les bonnes pratiques, et les recommandations qui seront utilisées par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire et l'UNICEF pour informer leur planification pour le cycle prochain (2026 – 2030). L'encadré 1 présente un échantillon d'attentes et de priorités pour l'évaluation telles que décrites par les parties prenantes lors des entretiens de démarrage. Enfin, la phase de démarrage a permis à l'équipe d'évaluation de comprendre davantage la « principale question de l'évaluation » et les questions clés initialement identifiées dans les TdR sur les 4 critères d'évaluation et les dimensions transversales.

Encadré 1 Échantillon des attentes des parties prenantes

- Mettre en relief **ce qui a marché et ce qui n'a pas marché de façon objective**.
- Les attentes sont indiquées dans les TdR : Nos attentes sont les mêmes (...) Nous voulons un retour de nos partenaires sur la **pertinence et les résultats** de nos interventions.
- Primo, concernant l'initiative sur « La dictée du jour » l'équipe éducation souhaite que l'évaluation questionne la connaissance des données ou la question de la remontée des données. Quelles sont **les difficultés que rencontrent les acteurs** dans ce processus de remontée des données ? (...) Secundo, (...) on souhaite que l'évaluation mette un accent sur la **perception des acteurs sur le retour de la dictée**.

Field Code Changed

- Il y a certaines initiatives ou approches qui sont les principes directeurs de ce Programme de coopération. Le but de l'exercice est de **tirer des leçons de ces initiatives ou approches/interventions**. Voir dans quelle mesure perpétuer ces initiatives.
- Avoir le **feedback des communautés et des bénéficiaires sur nos interventions**, surtout au niveau de l'arc de vulnérabilité.
- Comment bâtir sur l'existant et renforcer le prochain programme. Capitaliser les progrès et proposer une **stratégie de pérennisation**.
- Faire le constat de l'échec des politiques sociales ou de la **prise en compte de l'inclusion sociale** dans les différentes sections.
- Analyse plus approfondie de la vulnérabilité (**comment mieux positionner l'inclusion sociale de façon programmatique et transversale ?**) et influencer la façon dont le Gouvernement résout les problèmes dans les communautés.
- Faire ressortir les lacunes clairement en matière **d'intégration du genre**.
- Nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives et approches innovantes (paiements mobiles, construction des classes faites de plastique recyclé, digitalisation, etc.. – **l'évaluation devrait nous renseigner sur la performance de ces initiatives**– ont-elles permis d'atteindre les résultats pour les enfants ou sont-elles susceptibles de le faire, dans quelles conditions?
- Nous aimerions savoir **dans quelle mesure les résultats de nos interventions sont durables**.
- Pour atteindre notre ambition, il nous faut un passage à l'échelle massif pour la plupart de nos interventions – **comment, quelles conditions faut-il mettre en place pour cette mise à l'échelle?** L'évaluation devrait nous renseigner sur ces questions
- Comment pouvons-nous **faire des jeunes et adolescents la force motrice de nos interventions** dans le prochain cycle?
- Nous aimerions que l'évaluation nous renseigne sur le **niveau d'efficacité** du Bureau Pays **en termes de distributions géographiques des responsabilités**, en particulier avec nos bureaux sous-nationaux.

3.3 Implications de la mission de démarrage

Les résultats de la mission de démarrage ont les implications suivantes sur la conception et la méthodologie de l'évaluation :

- **Critères d'évaluation** : les cinq critères d'évaluation de l'OECD/CAD (pertinence, cohérence, efficacité, efficacité, et durabilité) et les dimensions transversales (égalité des sexes, équité, autonomisation des jeunes et adolescentes, droits humains, changements climatiques, réponse aux urgences, et inclusivité des enfants vivant avec un handicap) identifiés dans les TdR sont confirmés et l'équipe d'évaluation structurera son travail autour de ces éléments.
- **Questions d'évaluation** : les questions d'évaluation suggérées dans les TdR ont été peaufinées et/ou ajustées. D'autres questions ont également été ajoutées, reflétant les nuances exprimées par les parties prenantes lors des consultations de démarrage. La matrice d'évaluation (voir [Error! Reference source not found. Annexe 6](#)) intègre pour chaque critère et les dimensions transversales, les questions principales et les sous-questions qui les rendent opérationnelles. Pour chaque question d'évaluation, les méthodes de collecte et les sources de données correspondantes sont également identifiées.
- **Méthodologie** : toutes les parties prenantes consultées ont confirmé le besoin exprimé dans les TdR de collecter les données au niveau national et sous-national, et de privilégier les régions où le Programme a focalisé ses interventions. Ainsi, l'échantillonnage d'acteurs et de lieux à visiter tient compte notamment de l'arc de vulnérabilité constitué par les régions frontalières de l'Ouest et du Nord et quelques quartiers périurbains d'Abidjan.

- **Participation des jeunes et adolescents** : étant donné l'intérêt exprimé de faire participer les adolescents et jeunes dans cette évaluation, l'équipe d'évaluation recourra autant que possible aux méthodes centrées sur cette catégorie d'acteurs pour analyser dans quelle mesure ils ont bénéficié du Programme de pays, en particulier des approches et des initiatives qui sont évaluées, et comment ces derniers ont répondu à leurs besoins.

4. But, Objectifs et Portée de l'évaluation

4.1 But et objectifs de l'évaluation

Pour cette évaluation, le **but est double** : (1) **redevabilité** de l'UNICEF Côte d'Ivoire auprès des parties prenantes; et (2) **apprentissage** (organisationnel); par exemple identifier ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas et intégrer ces leçons dans le futur programme de pays en Côte d'Ivoire.

Cette évaluation sera donc l'opportunité de produire une analyse critique et objective des stratégies appliquées jusque-là et d'identifier les leçons apprises et les bonnes pratiques afin d'accélérer la réalisation de résultats équitables et durables pour les enfants, en particulier les plus vulnérables en Côte d'Ivoire. Elle devra tout aussi, de façon prospective, générer des connaissances qui seront utilisées par le gouvernement de la Côte d'Ivoire pour informer la planification et la définition de la stratégie pour le nouveau programme de pays 2026 – 2030 et le nouveau CCDD (2026 – 2030). Cet apprentissage bénéficiera également à la planification du PND (2026 – 2030).

Les objectifs spécifiques de l'évaluation, découlant de ce but double, sont les suivants :

- Identifier si les résultats du programme de pays ont été ou sont susceptibles d'être atteints comme prévu (à la fois quantitativement et qualitativement) et les facteurs explicatifs de l'atteinte de ces résultats ou non ;
- Déterminer si le programme de pays a contribué de manière critique aux résultats nationaux prévus et attendus dans le contexte des groupes de résultats du cadre de coopération du Développement Durable (CCDD) ;
- Déterminer si le programme de pays a renforcé ou renforce le positionnement stratégique de l'UNICEF pour faire progresser la réalisation des droits de l'enfant dans le pays ;
- Évaluer les interventions significatives et prometteuses et les stratégies supplémentaires à mettre en oeuvre afin d'informer le prochain cycle programmatique ;
- Documenter les progrès accomplis dans la réalisation des résultats en matière de développement et d'assistance humanitaire, y compris les effets dans la lutte contre les disparités et les inégalités ; et identifier les stratégies de mise en oeuvre et les partenariats les plus efficaces que l'UNICEF Côte d'Ivoire devrait adopter pour son prochain cycle de programme ;
- Identifier les principaux enseignements tirés de la mise en oeuvre du programme de pays en cours qui peuvent éclairer la conception du prochain programme de pays, sa pertinence, son positionnement stratégique et sa capacité à répondre aux besoins nationaux.
- Fournir des recommandations pour guider/informer la planification stratégique de l'équipe de pays des Nations Unies en Côte d'Ivoire (développement du nouveau CCDD 2026 - 2030).

4.2 Portée de l'évaluation

Sur la base des TdR et telle que confirmé lors de la phase de démarrage, trois éléments définissent la portée de cette évaluation (voir le [Tableau 4](#) ~~Tableau 4~~).

Formatted: Font: 11 pt, French (Canada)

Tableau 4 : Portée de l'évaluation

PORTÉE	DESCRIPTION
Temporelle	<ul style="list-style-type: none"> L'évaluation couvrira la période allant de janvier 2021 à juin 2024.
Géographique	<ul style="list-style-type: none"> L'évaluation couvre le travail effectué à l'échelle nationale et sous-nationale. Un échantillon d'interventions sera considéré pour mener des enquêtes approfondies au niveau des régions et localités de l'arc de vulnérabilité.
Thématique	<ul style="list-style-type: none"> L'évaluation couvrira en particulier les composantes du Programme qui n'ont pas fait l'objet d'évaluations (en cours ou finalisées) au cours des 4 premières années du programme avec un accent sur les initiatives phares et/ou innovatrices. Un accent particulier sera porté sur les shifts prévues dans le cycle actuel et/ou ceux émergents de la revue à mi-parcours. L'évaluation portera sur l'ensemble des initiatives/stratégies figurant dans le Tableau 5 Tableau 5.

Formatted: Font: 11 pt, French (Canada)

Tableau 5: Initiatives à évaluer

SHIFTS/APPROCHES TRANSVERSALES	INITIATIVE/STRATÉGIE À ÉVALUER	COMPOSANTES DE PROGRAMME
Synergie intersectorielle et convergence géographique	Initiative zéro dose	Santé, Nutrition Éducation, Protection, WASH
	Convergence géographique	Toutes les composantes
Approches Communautaires	L'animation communautaire des Comités de Protection de l'Enfant (CPE)	Protection
Innovations	Structures Islamiques d'Éducation (SIE)	Éducation
	Soins Mère Kangourou (SMK)	Santé
Développement & Engagement des Adolescents et Jeunes	U-Report	Adolescents & Jeunes
	Initiative Girl Power	
Digitalisation	La Dictée du jour.	Éducation
Partenariats	Partenariats stratégiques et opérationnels y compris le partenariat avec GAVI dans le contexte de la transition accélérée des financements de la vaccination)	Partenariat Santé

Source : Termes de Reference

La cartographie détaillée des initiatives à évaluer est présentée en [Annexe 7](#).

4.3 Usages et Utilisateurs

Conformément aux TdR, les utilisateurs et usages de cette évaluation sont présentés dans le [Tableau 6](#)

Formatted: Font: 11 pt, French (Canada)

Tableau 6 : Utilisateurs de l'évaluation

Utilisateurs	Utilisation de l'évaluation
Bureau de Pays de l'UNICEF en Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> • Informer la conception et l'efficacité du prochain Programme de Pays 2026 - 2030 de l'UNICEF en Côte d'Ivoire ; • Faire le point sur les progrès réalisés par le Programme de Pays 2021 - 2025 pour atteindre les résultats en matière de développement et d'assistance humanitaire, avec un accent particulier sur les initiatives phares et/ou innovantes ; • Identifier les stratégies de mise en œuvre et les partenariats les plus efficaces pour améliorer la vie des enfants, jeunes et adolescents ; • Renforcer la redevabilité et l'apprentissage tirés du Programme de Pays 2021 -2025 de l'UNICEF.
Bureau Régional de l'UNICEF en Afrique de l'Ouest et du Centre	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir un apprentissage et un aperçu de l'efficacité des stratégies et des approches de l'UNICEF en Côte d'Ivoire • Contribuer à la planification de l'appui du Bureau Régional à la Côte d'Ivoire. • Pour alimenter les réflexions stratégiques et l'apprentissage organisationnelle sur la mise en œuvre des programmes pays
Gouvernement de la Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> • Informer le Gouvernement de la Côte d'Ivoire sur les résultats de l'UNICEF pour le cycle 2021 - 2025 ; • S'appuyer sur les leçons apprises pour que les programmes développés et mis en œuvre conjointement avec les ministères partenaires et UNICEF soient plus efficaces, efficaces et durables • Partager au Gouvernement des informations sur les améliorations et les perfectionnements prévus sur les programmes et opérations pour le cycle 2026 2030 • Informer la conception du prochain Plan National de Développement (PND 2026 – 2030) • S'engager avec l'UNICEF dans la mise en œuvre des actions nécessaires à la réalisation des recommandations de l'évaluation
Équipe de pays des Nations Unies, principaux partenaires de développement de la Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> • Informer l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires de la Côte d'Ivoire des résultats obtenus pour le cycle 2021 – 2025 en contribution au CCDD 2021 - 2025 ; • Partager des informations sur l'évolution de l'avantage comparatif de l'UNICEF et les propositions pour 2025 – 2030, afin d'informer le développement du CCDD 2026 – 2030.
OSC partenaires de mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les bonnes pratiques identifiées par l'évaluation et capitaliser les leçons apprises pour remédier aux faiblesses relevées et consolider les acquis dans la mise en œuvre du programme
Donateurs	<ul style="list-style-type: none"> • S'informer de l'usage des ressources mobilisées et de la valeur ajoutée de l'UNICEF. • Mettre en exergue les domaines qui ont besoin de soutien et d'améliorations pour aider à l'atteinte de résultats en faveur des enfants

5. Approches et Méthodologie

5.1 Approches

L'équipe d'évaluation propose de combiner les approches méthodologiques suivantes afin de mener à terme cette évaluation :

5.1.1 Approche axée sur l'utilisation

Compte tenu de la nature formative de cette évaluation et des objectifs d'apprentissage qu'elle s'est donnés, l'équipe adoptera un cadre d'évaluation axé sur l'utilisation, approche largement connue et développée par Patton en 2008¹⁰⁰. Son opérationnalisation sera garantie par le recours à une approche largement participative. Concrètement, comme à la phase de démarrage, les évaluateurs impliqueront les principaux utilisateurs de l'évaluation¹⁰¹ lors de la collecte de données. Cela permettra de collecter l'avis de l'ensemble du bureau pays et de toutes les parties prenantes. Les constats, conclusions, leçons et recommandations seront de plus validés auprès d'eux en vue de garantir la validité des données, la pertinence des analyses et afin de promouvoir une meilleure appropriation du processus et des résultats de l'évaluation. Cette approche sera menée sans toutefois compromettre l'impartialité et l'indépendance de l'évaluation.

5.1.2 Approche axée sur la théorie et sur l'analyse de contribution

Conformément aux TdR, nous proposons d'utiliser une approche axée sur la théorie, c'est-à-dire basée sur la théorie du changement (TdC) élaborée pour le Programme de pays et pour les approches et initiatives évaluées. En utilisant cette approche, l'équipe d'évaluation examinera : (a) la mesure dans laquelle l'UNICEF Côte d'Ivoire et les parties prenantes ont conçu et ajusté les approches et initiatives évaluées en fonction des besoins du pays et du contexte changeant durant leur mise en œuvre ; et (2) dans quelle mesure les changements prévus (dans les TdC et les chaînes des résultats associées) se sont matérialisés. Étant donné la méthodologie non expérimentale de cette évaluation, cette approche sera utilisée en combinaison avec une analyse des contributions¹⁰², pour évaluer la contribution des approches et initiatives évaluées à la réalisation des changements souhaités (résultats) en ce qui concerne la réduction des principaux goulots d'étranglement entravant la réalisation des droits et du plein potentiel des enfants, adolescents et jeunes en Côte d'Ivoire. En d'autres termes, l'analyse des contributions permettra aux évaluateurs d'identifier, sur la base de preuves empiriques, les contributions de l'UNICEF (à travers les approches et initiatives évaluées) aux changements anticipés dans la TdC ou la mesure dans laquelle les approches et initiatives évaluées sont susceptibles d'y contribuer, tout en identifiant les principaux facteurs qui déterminent ces changements.

¹⁰⁰ Patton, Michael Quinn (2008) Utilization-Focused Evaluation: 4th edition. Thousand Oaks, Ca: Sage Publications

¹⁰¹ Gestionnaire de l'évaluation, gestionnaires du bureau pays, employés du bureau pays, entre autres (à déterminer lors de la phase de démarrage).

¹⁰² John Mayne (2008). [Contribution Analysis: An approach to exploring cause and effect. The Institutional Learning and Change \(ILAC\) Initiative, Methodological brief.](#)

5.1.3 Approche participative

Cette approche est intimement liée à l'approche axée sur l'utilisation et sera poursuivie pour garantir une participation significative des parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du Programme, en mettant particulièrement l'accent sur les utilisateurs prévus de l'évaluation. Ainsi, tel que décrit au chapitre 3, la phase de démarrage a été essentielle à l'identification des attentes, des priorités et des besoins des parties prenantes. Pendant la collecte et l'analyse des données, l'équipe d'évaluation s'engagera auprès de toutes les parties prenantes concernées afin de s'assurer que l'évaluation répond à leurs besoins et à leurs priorités. Garantir la participation des parties prenantes n'est pas seulement une question d'éthique, mais aussi d'utilité, car cela permet de trianguler les données tout en favorisant l'appropriation et l'adhésion des résultats, des conclusions et des recommandations parmi les parties prenantes. L'équipe d'évaluation travaillera donc en étroite collaboration avec les bureaux (national et sous-national) de l'UNICEF afin de mobiliser les représentants des principales parties prenantes aux niveaux national, régional, et communautaire.

L'équipe d'évaluation prévoit plusieurs moments d'échanges itératifs avec les parties prenantes, notamment à travers leurs commentaires sur le rapport de démarrage et le rapport d'évaluation préliminaire, ainsi que lors des présentations des différents livrables. En particulier, tout au long du processus d'évaluation, l'équipe travaillera en étroite collaboration avec le gestionnaire de l'évaluation, à savoir l'unité de Planification, Suivi & Évaluation de l'UNICEF Côte d'Ivoire, le Bureau Régional de l'UNICEF WCARO, et avec le groupe de référence de l'évaluation. Les résultats préliminaires, les conclusions et les recommandations seront présentés au personnel des bureaux nationaux et régionaux et aux autres parties prenantes concernées, dans le but de les valider et/ou de recueillir des informations supplémentaires.

5.1.4 Approche basée sur les droits humains et l'inclusion du genre et de l'équité

Cette évaluation adoptera une approche basée sur les droits humains parallèlement à l'intégration de l'approche participative susmentionnée. En appliquant cette approche, l'équipe d'évaluation examinera dans quelle mesure et comment les approches et initiatives évaluées ont intégré les principes d'égalité des sexes et d'équité dans leur conception, mise en œuvre, et suivi. Plus spécifiquement, cette approche garantira la prise en compte de trois principes clés d'égalité des sexes et des droits humains dans le processus d'évaluation¹⁰³ :

- *Non-discrimination et égalité* : Tous les individus sont égaux en tant qu'êtres humains, en vertu de la dignité inhérente à chaque personne. En tant que tels, tous les participants à l'évaluation seront traités sans discrimination d'aucune sorte, conformément aux organes conventionnels des droits humains.
- *Participation et inclusion* : Toute personne et tous les peuples ont droit à une participation active, libre et significative au développement civil, économique, social, culturel et politique, dans lequel les droits humains et les libertés fondamentales peuvent être exercés. Les individus doivent donc être abordés comme des acteurs de leur propre développement et non pas comme de simples groupes cibles passifs de services.
- *Responsabilité et État de droit* : Les détenteurs d'obligations sont responsables de respecter, de protéger et de faire valoir les droits fondamentaux tandis que les détenteurs de droits ont le pouvoir de faire respecter leurs droits et/ou d'engager des procédures en vue d'obtenir réparation devant un tribunal compétent.

¹⁰³ UNEG (2014). *Integrate Human Rights and Gender Equality in Evaluation*, p. 25-26.

L'équipe d'évaluation s'efforcera également de déterminer, dans la mesure du possible, si les approches et initiatives évaluées ont eu des effets différents sur les femmes et les hommes, les filles et les garçons, et les enfants vivants avec un handicap. L'évaluation examinera aussi si les approches et initiatives évaluées ont eu des effets sur les inégalités et les causes structurelles des problèmes auxquels sont confrontés les enfants en Côte d'Ivoire, en particulier les filles et les garçons les plus défavorisés. Qui plus est, la méthodologie d'évaluation proposée sera sensible au genre, garantissant la participation des différentes parties prenantes, en particulier des femmes et des hommes, et veillera à ce que les détenteurs de droits et les détenteurs d'obligations soient consultés. Finalement, la méthodologie s'assurera de la transparence de l'ensemble du processus d'évaluation, tout en garantissant que la collecte et l'analyse des données sont ventilées par sexe, dans la mesure du possible.

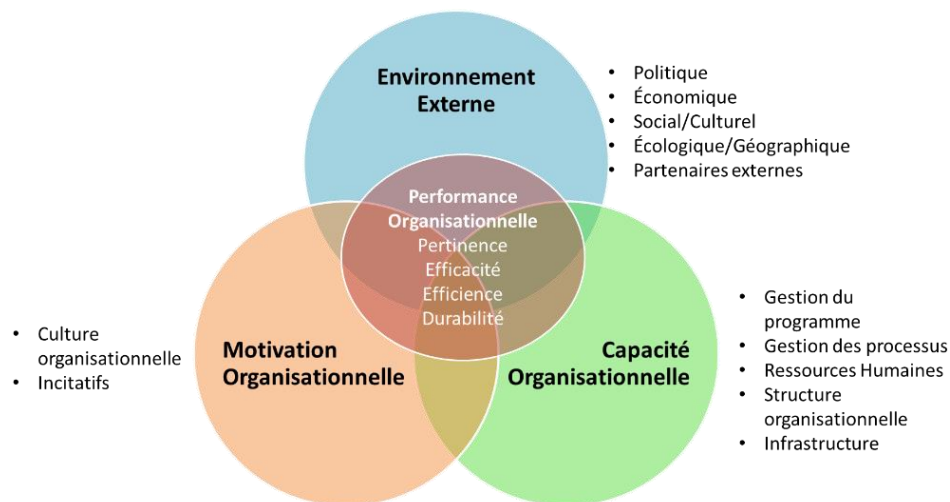
5.1.5 Approche systémique

Étant donné que le programme du pays de l'UNICEF en Côte d'Ivoire est multisectoriel et implique, par le fait même, une multiplicité de partenaires gouvernementaux, de la société civile, ainsi que d'autres coopérants internationaux, l'adoption d'une approche sensible à la complexité du réel (pour contrebalancer l'approche axée sur la théorie) s'impose. Ainsi, l'évaluation adoptera une approche systémique, c'est-à-dire une approche qui reflète la complexité de la réalité en Côte d'Ivoire et la manière dont celle-ci a influencé la performance du programme de pays de l'UNICEF en Côte d'Ivoire. Cette approche requiert de comprendre les relations entre les différents acteurs du système et d'identifier les limites de celui-ci en prenant en compte des différentes perspectives dans le système (par l'entremise des méthodes-mixtes d'évaluation). Ainsi, l'équipe d'évaluation évaluera non seulement les progrès accomplis par l'UNICEF vers l'atteinte des résultats définis dans son cadre de résultats, mais aussi les facteurs systémiques influençant ces résultats, y compris les limites du système plus large, et comment les relations entre les différents acteurs dans le système ont facilité ou inhibé l'atteinte des résultats.

Les évaluateurs s'inspireront du modèle d'évaluation institutionnelle et organisationnelle développé par Universalialia afin de faire ressortir les facteurs internes et externes qui contribuent ou inhibent la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, et la durabilité des initiatives évaluées. Une version simplifiée de ce modèle est présentée dans le [Graphique 1](#) *Graphique 1*.

Formatted: Font: Bold, Italic, Font color: Custom
Color(43,112,184)

Graphique 1 Modèle d'évaluation institutionnelle et organisationnelle appliqué aux évaluations de programme pays



Source : Universalia

5.1.6 Approche sommative et formative

La présente évaluation est fondamentalement formative, mais présente également des dimensions sommatives, d'où la nécessité de combiner les approches formative et sommative. Ainsi, pour les initiatives qui auront été achevées, une approche sommative permettra d'évaluer leur performance en vue d'atteindre ou non les résultats escomptés et dans quelles conditions (ont-elles fonctionné?), tout en identifiant et en analysant les différents facteurs ayant influencé ces résultats. L'approche formative sera utilisée pour identifier les informations et leçons apprises qui alimenteront et éclaireront la conception et la mise en œuvre du prochain programme de pays. Prospectivement, cette approche permettra d'identifier les approches stratégiques, les composantes programmatiques et les modalités d'intervention les mieux à même d'aider l'UNICEF à rester pertinent en Côte d'Ivoire dans le contexte changeant de développement et d'urgence, y compris pour soutenir le Gouvernement ivoirien dans la mise en œuvre et le suivi des ODD.

5.2 Cadre d'évaluation

5.2.1 Normes et lignes directrices en matière d'évaluation

Conformément aux TdR et aux attentes exprimées par les principales parties prenantes au cours de la phase de démarrage, l'équipe d'évaluation s'appuiera sur les critères et les principes énoncés dans les Normes de qualité pour l'évaluation du développement du CAD de l'OCDE¹⁰⁴ pour mener à bien sa mission. Les critères pris en

¹⁰⁴ <http://www.oecd.org/development/evaluation/qualitystandards.pdf>

compte sont la **cohérence, la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité**. En outre, l'évaluation intégrera les dimensions **d'égalité de genre, d'autonomisation des jeunes et adolescentes, des droits humains, des changements climatiques, de réponse aux urgences, des enfants en situation d'handicap et d'équité**. À cette fin, l'équipe d'évaluation s'appuiera sur le document d'orientation de l'UNEG sur l'intégration des droits de l'homme et de l'égalité des sexes dans les évaluations¹⁰⁵. Enfin, l'évaluation sera guidée par les normes et standards de l'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations unies¹⁰⁶, ainsi que par les directives éthiques et le code de conduite de l'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations unies¹⁰⁷.

5.2.2 Matrice d'évaluation

À la suite de l'analyse préliminaire des questions d'évaluation et des consultations réalisées lors de la mission de démarrage, les questions d'évaluation initialement proposées dans les TdR ont été précisées et réorganisées dans une matrice d'évaluation. Cette matrice présentée à l'**Annexe 6** résume le cadre de cette évaluation. Pour chaque critère, la matrice d'évaluation sépare les principales questions d'évaluation et les sous-questions qui les concrétisent. Elle comprend également des indicateurs, des sources de données et des approches méthodologiques à utiliser pour étudier chaque question et sous-question d'évaluation.

5.3 Méthodes et sources pour la collecte de données

5.3.1 Méthodes mixtes

L'équipe d'évaluation adoptera une approche de méthodes mixtes, notamment en combinant l'utilisation des méthodes qualitatives et quantitatives pour la collecte et l'analyse des données, et en triangulant les données et informations provenant de différentes sources ou différents champs d'investigation (*lines of inquiry*). L'équipe adoptera les méthodes de collecte de données suivantes : 1) revue documentaire ; 2) entretiens semi-structurés individuels et en groupe ; 3) groupes de discussion ; et 4) observation non-participante structurée (lors des visites terrain). L'utilisation des méthodes mixtes présente l'avantage d'accroître la fiabilité des résultats de l'évaluation et de garantir que les conclusions et recommandations qui en résultent sont ancrées dans la réalité, et donc fiables et crédibles. Les détails sur chacune de ces méthodes et chacun de ces instruments et la manière dont ils seront utilisés dans cette évaluation sont décrits ci-dessous.

5.3.2 Méthodes de collecte de données

Revue documentaire

Lors de la phase de collecte de données, l'équipe d'évaluation s'adonnera à une révision systématique de la documentation disponible. Plus spécifiquement, elle élaborera une matrice qui compilera et associera les données clés extraites des documents pertinents aux questions et sous-questions d'évaluation. Cet exercice permettra de mettre en évidence les questions pour lesquelles les documents fournissent peu, ou ne fournissent pas, de données, et donc, d'ajuster la collecte de données en cours de route pour trouver réponse à ces questions. Les données quantitatives et qualitatives extraites des documents seront par ailleurs une source de données clé lors de la triangulation. Les documents à consulter incluent, mais ne sont pas limités à : documents

¹⁰⁵ <http://www.uneval.org/document/detail/980>

¹⁰⁶ <http://www.uneval.org/document/detail/21> and <http://www.uneval.org/document/detail/22>

¹⁰⁷ <http://www.uneval.org/document/detail/102> and <http://www.unevaluation.org/document/detail/100>

de stratégie et de planification, rapports de progrès, rapports de donateurs, évaluations menées par le bureau de pays pendant la période du programme, documents des politiques/cadres/orientations globales de l'UNICEF, des documents sur des questions transversales comme le genre, etc. L'équipe d'évaluation exploitera également d'autres données de l'UNICEF, comme les CSI (Core Standard Indicators) ainsi que tous les documents et données pertinents ne provenant pas de l'UNICEF (ex., documents des politiques et les stratégies nationales, données d'enquêtes/études pertinentes, etc.).

Entrevues semi-structurées et groupes de discussion

Lors de la phase de démarrage, l'équipe d'évaluation a consulté un certain nombre de personnes individuellement et en groupe (voir [Annexe 3](#)). Lors de la phase de collecte de données, l'équipe mènera des entrevues semi-structurées (individuelles ou en groupe). Toutes ces rencontres seront guidées par des protocoles d'entrevue qui proposeront des questions alignées sur les questions de la matrice d'évaluation. Un protocole d'entrevue multi-acteurs est présenté à l'[Annexe 8](#).

Les parties prenantes à rencontrer seront déterminées conjointement avec l'appui du bureau pays, en fonction de l'échantillonnage proposé à la [section 5.3.3](#), et à partir de la liste initiale de personnes référentes à rencontrer pendant la collecte de données à l'[Annexe 9](#) (cette liste sera complétée au fur et à mesure). Les parties prenantes à rencontrer comprennent les grandes catégories suivantes : membres du personnel de l'UNICEF Côte d'Ivoire, principaux partenaires gouvernementaux aux niveaux national et sous-national, donateurs/partenaires du développement, et partenaires de mise en œuvre à tous les niveaux. Durant les visites de terrain, des groupes de discussion seront organisés avec les groupes cibles, notamment les jeunes et adolescents, représentants des communautés bénéficiaires, des groupes spécifiques tels que les enseignants, leaders communautaires, etc., en prenant soin de séparer, si nécessaire, les discussions de groupe hommes et femmes.

Visites de terrain et observation non-participante non-structurée

Les visites de terrain dans cette évaluation présentent des opportunités pour les évaluateurs d'observer, de manière non-participante et non-structurée, l'environnement dans lequel travaillent les équipes de l'UNICEF et leurs partenaires, ainsi que les résultats concrets créés par les initiatives évaluées. La collecte sera menée aux niveaux national (au siège de l'UNICEF et avec les partenaires basés dans la capitale) et régional (dans les districts, les régions, les départements, les sous-préfectures et les communes d'intervention déterminées selon la stratégie d'échantillonnage décrite à la section [5.3.3](#)). La stratégie de déploiement des évaluateurs sur le terrain sera élaborée une fois l'échantillonnage terminée. Un agenda structurera l'ensemble des visites à réaliser et sera complété avec l'appui du Bureau pays. Les évaluateurs prendront des notes et, s'ils obtiennent le consentement des personnes concernées, collecteront des témoignages visuels d'éléments qu'ils jugent pertinents pour mieux illustrer les constats de l'évaluation. Un guide d'observation structurée est présenté à l'[Annexe 10](#), tandis que le formulaire de consentement éclairé pour l'observation et la collecte de preuves visuelles est présenté à l'[Annexe 11](#).

Technique du « Cadre H » pour engagement avec enfants, adolescents et jeunes

Selon Checkoway (2003)¹⁰⁸, l'engagement avec des enfants, adolescents et jeunes en évaluation comprend les efforts des adultes pour impliquer les jeunes gens dans l'évaluation. Ces efforts requièrent des outils adaptés et centrés sur les enfants. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe d'évaluation échangera avec les enfants, adolescents et jeunes. Dans la mesure où le programme pays vise la mise en place des conditions nécessaires à l'épanouissement de l'enfant, à une égalité de chances, et à l'autonomisation des jeunes et adolescents, la

Field Code Changed

Field Code Changed

¹⁰⁸ Checkoway, B. (2003). Youth Engagement in Community Evaluation Research [Special Issue]. CYD Journal, 4(1).

participation de ces catégories s'avère une dimension stratégique aussi bien en termes de positionnement de l'UNICEF qu'en termes d'atteinte des ODD.

La participation des jeunes mineurs exige l'obtention du consentement de leurs parents, ce qui n'est pas nécessairement facile, étant donné le temps limité de la collecte des données sur le terrain. Pour mieux engager de manière plus substantielle avec les adolescents mineurs, l'équipe d'évaluation envisage de passer par les structures qui travaillent directement avec les parents des enfants (exemple : comités des parents d'élèves) de façon à ce que l'obtention des autorisations parentales soit facilitée par ces structures. Par expérience, cela est d'un point de vue opérationnel plus aisé à obtenir, surtout que ces structures font aussi partie des groupes cibles qui participeront à cette évaluation. Le formulaire de demande d'autorisation des parents est présenté à l'[Erreur! Reference source not found. Annexe 12.](#)

L'équipe d'évaluation recourra à la technique du « **Cadre H** » pour collecter les points de vue des enfants, jeunes et adolescents sur les problèmes auxquels ils sont confrontés et les contributions du programme pays pour résoudre ces problèmes, ainsi que leurs recommandations sur les choses à améliorer. Dans le cadre de cette évaluation, les quatre thèmes suivants seront discutés en utilisant le cadre H.

- Thème 1 : Respect des droits de l'enfant ;
- Thème 2 : Changements/impacts liés aux services appuyés par le Programme de pays ;
- Thème 3 : Participation des enfants, jeunes et adolescents dans les interventions du Programme pays ;
- Thème 4 : Égalité des chances qu'ont tous les enfants d'aller à l'école et surtout les enfants vulnérables, y compris les filles et les enfants vivant avec un handicap.

Les détails du guide pour l'application du « Cadre H » sont présentés à l'[Erreur! Reference source not found. Annexe 13.](#)

Débriefing de fin de mission

À la fin de la phase de collecte de données sur le terrain, l'équipe d'évaluation organisera un débriefing avec le personnel de l'UNICEF. Le but sera de présenter et discuter les observations préliminaires de l'évaluation. Les résultats de ces discussions permettront aux évaluateurs de valider les constats préliminaires, d'identifier les lacunes des données collectées et les nouvelles sources d'information.

5.3.3 Échantillonnage

Compte tenu du caractère qualitatif des activités de collecte de données qu'il est proposé de mener lors des visites sur le terrain, l'équipe d'évaluation préconise une approche **d'échantillonnage non-probabiliste** (ou non aléatoire). Cette approche présente l'avantage de s'arrimer aisément aux méthodes mixtes qu'il est proposé d'utiliser et à la réalisation d'études qualitatives. Elle est également la mieux adaptée à la portée et à la durée du processus d'évaluation. La technique **d'échantillonnage par choix raisonné** est également privilégiée. En appliquant cette technique, l'équipe d'évaluation choisit les interventions, les régions, et les parties prenantes à prioriser dans le cadre de cette évaluation en fonction des critères fixés à l'avance, notamment en tenant compte des attentes exprimées par les personnes consultées lors de la phase de démarrage (approche participative). L'échantillonnage présenté ci-après se fait sur deux niveaux : géographique et parties prenantes.

Échantillonnage géographique

Tel que décrit à la section 4.2, cette évaluation a une portée nationale et sous-nationale et, en tant que tel, l'équipe a déterminé une stratégie d'échantillonnage géographique pour la collecte de données sur le terrain, permettant une analyse approfondie de certaines des interventions du programme pays au niveau sous-national (district, communauté). La revue préliminaire des documents et les informations obtenues par l'entremise des rencontres avec le personnel de l'UNICEF lors de la phase de démarrage ont permis à l'équipe d'identifier un

Field Code Changed

Field Code Changed

certain nombre de critères à prendre en compte afin de déterminer les régions et localités à visiter durant la phase de collecte de données. Les critères retenus sont décrits dans le [Tableau 7](#).

Formatted: Font: 11 pt

Tableau 7 : Critères de sélection des régions et localités à visiter

CRITÈRES	DESCRIPTION
Niveau de pauvreté et de vulnérabilité des enfants	Districts, Régions, , localités de l'arc de vulnérabilité - avec des indicateurs de vulnérabilité très hauts, plus durement touchées par la pauvreté infantile.
Convergence (programmatische et/ou géographique)	Sélection de districts/régions où de nombreuses approches et initiatives à évaluer ont été mises en œuvre.
Possibilités de collaboration avec d'autres partenaires	Districts/régions où un plus grand nombre de partenaires de développement ont des interventions (conjointes), y compris d'autres agences des Nations unies.
Disponibilité du soutien de l'UNICEF	Districts/régions où le personnel de l'UNICEF peut facilement fournir un soutien à l'équipe d'évaluation, soit par l'intermédiaire du personnel des bureaux sous-nationaux de l'UNICEF, soit par des consultants sur le terrain.
Contexte urbain-rural	Représentation des localités rurales et urbaines.
Accessibilité aux parties prenantes	Les conditions (logistiques, sociales, sanitaires,) sont favorables pour le déploiement de l'équipe de consultants dans les régions, districts et communautés sélectionnés.
Réponse humanitaire	Régions où l'UNICEF a mis en œuvre les interventions d'urgence.

Sur la base des critères énumérés ci-haut, et étant donnée les cartographies des initiatives à évaluer mises à la disposition de l'équipe d'évaluation, nous proposons des visites de terrain dans trois régions et trois localités présentées dans le [Tableau 8](#).

Formatted: Font: 11 pt

Tableau 8 : Régions et localités à visiter

REGIONS	LOCALITÉS	CRITERES
Poro	Guiembé Korhogo Dikodougou	Axe de vulnérabilité Convergence (programmatische et/ou géographique) Possibilités de collaboration avec d'autres partenaires Disponibilité du soutien de l'UNICEF Contexte urbain-rural Réponse humanitaire
Tonkpi	Blapleu Biankouma Man	Axe de vulnérabilité Convergence (programmatische et/ou géographique) Possibilités de collaboration avec d'autres partenaires Disponibilité du soutien de l'UNICEF Contexte urbain-rural

REGIONS	LOCALITÉS	CRITERES
Tchologo	Ferkessédougou, Ouangolodougou (Kaouara)	Axe de vulnérabilité Convergence (programmatique et/ou géographique) Possibilités de collaboration avec d'autres partenaires Disponibilité du soutien de l'UNICEF Contexte urbain-rural
Kabadougou	Odienné	Axe de vulnérabilité Convergence (programmatique et/ou géographique) Possibilités de collaboration avec d'autres partenaires Disponibilité du soutien de l'UNICEF Contexte urbain-rural
Zones périurbaines d'Abidjan	Yopougon	Axe de vulnérabilité Disponibilité du soutien de l'UNICEF Contexte péri-urbain

Échantillonnage des parties prenantes

L'équipe d'évaluation cherchera à consulter les principaux partenaires de l'UNICEF aux niveaux national et sous-national, ainsi que les PTF en fonction de leur importance par rapport au programme pays ou degré d'implication/collaboration avec l'UNICEF dans le cadre des approches et initiatives à évaluer. Au niveau national, tous les ministères sectoriels et les représentants des directions les plus étroitement liées au travail de l'UNICEF seront rencontrés. Aux niveaux régional et communal, seuls les acteurs impliqués dans les approches et initiatives à évaluer seront rencontrés. La sélection des informateurs spécifiques suivra une approche d'échantillonnage raisonné plutôt qu'aléatoire, tout en permettant un échantillonnage en boule de neige et un échantillonnage opportuniste. Une telle approche garantit que des données appropriées et utiles sont collectées efficacement et en temps voulu.

La sélection des personnes interrogées aux niveaux national et sous-national sera en outre basée sur les critères suivants :

- La familiarité avec les approches et initiatives à évaluer et les niveaux d'intérêt pour l'évaluation, afin d'assurer la richesse de l'information ;
- Probabilité de mener un entretien (c'est-à-dire accessibilité des parties prenantes pour l'équipe d'évaluation) ;
- Le sexe, afin de s'assurer que l'ensemble des parties prenantes représente la diversité des sexes ;
- Diversité des points de vue des parties prenantes (par exemple, assurer un bon équilibre entre les parties prenantes nationales et infranationales).

Le [Tableau 9](#) fournit le cadre des principaux types de parties prenantes qui seront consultés dans le cadre de cette mission, avec un aperçu de l'échantillonnage.

Formatted: Font: 11 pt

Tableau 9 : Aperçu de l'échantillonnage des parties prenantes

CATÉGORIE	DESCRIPTION	ESTIMATION DE LA TAILLE
Phase de démarrage (entrevues de démarrage)		

Bureau de Pays de l'UNICEF en Côte d'Ivoire	Représentant, représentants adjoints, chefs de section, spécialistes concernés des différentes sections.	19 entretiens
Parties prenantes externes sélectionnées	Les principales parties prenantes externes telles que les ministères, les représentants des organisations de jeunesse, etc.	3 entretiens
Collecte de données (informateurs clés et focus groupes)		
Personnel de l'UNICEF en Côte d'Ivoire (bureau national, bureaux sous-nationaux)	Représentant, Représentant adjoint, chefs de section, diverses équipes de personnel national et international travaillant dans toutes les sections de l'UNICEF concernées par les initiatives à évaluer, consultants, etc. Le personnel des bureaux sous-nationaux de l'UNICEF concerné.	20 entretiens
Gouvernement de la Côte d'Ivoire	Des représentants de tous les ministères sectoriels travaillant en étroite collaboration avec l'UNICEF Côte d'Ivoire au niveau national. Des représentants des agences gouvernementales concernées travaillant en étroite collaboration avec l'UNICEF Côte d'Ivoire.	20 entretiens
Directions déconcentrées/provinciales du Gouvernement	Les représentants des institutions gouvernementales déconcentrées concernées, y compris les structures au niveau de la province et du district, qui sont des partenaires de mise en œuvre du programme de pays.	15 entretiens
Autres partenaires de mise en œuvre	Organisations du secteur privé, partenaires de mise en œuvre au niveau du district, organisations de la société civile (OSC) (nationales, provinciales), universités, médias, ONG locales, etc.	15 entretiens
Donateurs	Donateurs bilatéraux et multilatéraux	5 entretiens
Partenaires de développement internationaux	Partenaires de développement internationaux	8 entretiens
Communautés, enfants, jeunes et adolescents, leaders communautaires	Adolescents et jeunes (y compris ceux qui vivent avec un handicap), leaders communautaires, enfants, représentants des communautés religieuses, etc.	6 groupes de discussion

À la suite de l'approbation de cette stratégie d'échantillonnage (ou à la suite de l'approbation de ce rapport de démarrage), l'équipe d'évaluation élaborera, en étroite collaboration avec le bureau pays un agenda identifiant les personnes spécifiques à rencontrer à tous les niveaux, ainsi que le moment et le lieu de ces rencontres. L'outil pour développer cet agenda est présenté à l'[Annexe 14](#).

Échantillonnage des bénéficiaires des interventions

La sélection des bénéficiaires des interventions, à savoir ceux qui participent aux groupes de discussion (notamment les jeunes et adolescents), sera basée sur les mêmes critères, sur les contributions pratiques des équipes de terrain et sur les types d'interventions du programme de pays à visiter dans les régions et localités sélectionnées. Le cas échéant, les groupes de discussion seront menés séparément avec les femmes et les hommes. Les groupes et le nombre de bénéficiaires qui participeront à l'évaluation dans chacun des sites d'intervention sélectionnés dépendront largement des sites choisis. Il convient de souligner qu'une perspective de genre sera appliquée de manière égale à l'échantillonnage et à l'implication des jeunes et des adolescents dans cette évaluation.

5.3.4 Analyse des données

Analyses descriptives, explicatives, quantitatives, qualitatives et de contribution

L'équipe d'évaluation adoptera des approches analytiques descriptives, explicatives, qualitatives et quantitatives pour cette évaluation. L'utilisation de cet ensemble d'approches complémentaires garantira la fiabilité des

informations, permettra une validation et une triangulation adéquates et augmentera la qualité et la crédibilité des résultats et des conclusions de l'évaluation. Des détails sur chacune de ces approches et sur la manière dont elles seront utilisées sont fournis ci-dessous.

- **Analyse descriptive et explicative** : elle sera utilisée dans un premier temps pour comprendre le contexte dans lequel UNICEF Côte d'Ivoire opère et les résultats obtenus grâce à la mise en œuvre du programme de pays, avant de passer à des approches plus interprétatives.
- **Analyse quantitative** : sera utilisée pour saisir les informations pertinentes et les tendances liées aux résultats du programme de pays. En outre, l'analyse quantitative sera utilisée pour produire des preuves basées sur les données recueillies lors de l'examen des documents et des entretiens.
- **L'analyse qualitative** : sera utilisée pour l'analyse de contenu appliquée au matériel provenant de différentes lignes d'enquête (par exemple, les documents et les données d'entretien) afin d'analyser et d'identifier les tendances, les thèmes et les modèles communs en relation avec les questions d'évaluation. L'analyse de contenu sera également utilisée pour mettre en évidence les divergences de points de vue ou de preuves sur certaines questions. Les questions et tendances émergentes découlant de cette analyse constitueront la matière première pour l'élaboration d'observations préliminaires qui seront ensuite affinées pour alimenter le projet de rapport d'évaluation.
- **Analyse de la contribution** : cette évaluation examinera la contribution des initiatives évaluées à l'avancement des résultats nationaux. Ce faisant, l'évaluation doit reconnaître les rôles importants que le gouvernement ivoirien et les autres parties prenantes ont joué dans la production de résultats au niveau national. Par conséquent, l'équipe d'évaluation rassemblera l'histoire de la contribution - sur la base des preuves collectées, et par le développement d'une ligne de raisonnement cohérente et élaborera sur les raisons pour lesquelles il est raisonnable de supposer que les interventions évaluées ont contribué aux résultats observés au niveau national, tout en identifiant les principaux facteurs façonnant les voies par lesquelles les objectifs visés ont été atteints.

Triangulation

La triangulation (à la fois "par méthode" et "par source") sera au cœur du processus d'analyse des données afin de garantir la fiabilité des informations et d'accroître la qualité, l'intégrité et la crédibilité des résultats et des conclusions de l'évaluation. L'équipe d'évaluation prévoit de fonder - dans la mesure du possible - les résultats de l'évaluation sur plusieurs sources de données. Pour commencer, il y aura une triangulation des données et des informations provenant de différentes sources d'information. Les données secondaires recueillies par l'examen des documents seront validées par des entretiens et des discussions de groupe, des enquêtes et des visites sur le terrain. Ensuite, les données de qualité issues des entretiens, des discussions de groupe et des observations directes sur le terrain seront triangulées avec des preuves et/ou des connaissances globales. Enfin, la triangulation se fera entre les différents experts impliqués dans le processus d'évaluation, entre les différents outils complémentaires utilisés pour recueillir les données, et en comparant les différents moments, secteurs et types de parties prenantes au sein desquels ou à partir desquels les données sont obtenues. La triangulation permettra à l'équipe de "filtrer" l'analyse et de se concentrer sur les résultats les plus pertinents et les plus crédibles, avant d'élaborer les conclusions, les enseignements et les recommandations.

Gestion et traitement des données

Pour optimiser le traitement et l'analyse des données, par exemple pour les données qualitatives, à partir des rapports d'entretiens et de focus groupes, nous utiliserons les outils de codage de **Dedoose** pour attribuer des codes aux segments de données en fonction des thèmes et des concepts identifiés. Nous créerons des codes thématiques pour capturer les idées clés émergeant des données, en veillant à ce qu'ils soient définis de manière claire et cohérente pour assurer la fiabilité de l'analyse. Une fois les données codées, nous utiliserons les

fonctionnalités de recherche et de filtrage de Dedoose pour explorer les données codées et identifier les tendances et les schémas significatifs. Nous effectuerons des analyses comparatives pour examiner les similitudes et les différences entre les réponses des participants, en utilisant des fonctionnalités telles que les matrices de comparaison pour faciliter cette exploration. Dedoose sera également utilisée pour la revue des documents par l'équipe d'évaluation.

5.4 Mécanismes d'Assurance Qualité

Universalia accorde une grande importance au contrôle de la qualité au cours de l'exécution d'un mandat de conseil, depuis l'élaboration de la proposition initiale jusqu'à l'établissement du rapport technique et à la présentation du (des) produit(s) final(aux) à livrer. En conséquence, nous avons conçu notre système d'assurance qualité comme un ensemble de processus interdépendants :

- **Qualité de la proposition et de l'équipe** : La première étape du système d'assurance qualité repose sur l'élaboration d'une proposition solide et adaptée qui comprend une méthodologie et un plan de travail bien conçus et réalistes, ainsi qu'une équipe de consultants qualifiés. Les propositions sont élaborées sous la supervision et l'orientation du chef d'équipe interne désigné, qui assume la responsabilité de la qualité et de la réactivité de la proposition. Une liste de contrôle comportant des tâches spécifiques est établie pour garantir la conformité et la réactivité à l'ensemble des exigences, critères et objectifs décrits dans les termes de référence.
- **Qualité de la phase de démarrage** : Universalia considère que la phase de démarrage est cruciale pour la qualité globale de la mission. Le rapport de démarrage fournit à l'UNICEF, à l'équipe d'évaluation et aux autres parties prenantes un cadre détaillé pour l'ensemble de la mission. Notre chef d'équipe, le Dr Mvulirwenande, est responsable de la qualité du rapport initial, y compris du respect des directives, modèles et outils de l'UNICEF (matrice, structure du rapport initial, etc.). Tous les membres de l'équipe sont informés de ces directives. En outre, le conseiller en assurance qualité fournit un deuxième niveau d'assurance qualité au rapport de démarrage.
- **Qualité du processus d'évaluation** : La collecte et l'analyse des données constituent l'essentiel du processus d'évaluation et la qualité du rapport d'évaluation en dépend. Les membres de l'équipe collectent des données conformément au rapport initial. Tous les membres de l'équipe fondent leur travail sur la méthodologie convenue et utilisent les mêmes approches et outils de collecte de données afin de garantir la comparabilité et la cohérence des données. Tous les membres de l'équipe respectent les principes éthiques et professionnels qui guident la mission. Cela inclut l'adoption d'approches, de méthodes et d'outils de collecte et d'analyse des données tenant compte de la dimension de genre. Le chef de l'équipe d'évaluation suit les progrès accomplis avec chaque membre de l'équipe afin d'identifier et de résoudre les problèmes de manière proactive. Les données sont analysées conformément à la matrice d'évaluation et aux normes d'évaluation du CAD de l'OCDE et de l'UNEG. La validité des données est assurée par des références croisées et la triangulation.
- **Qualité des produits d'évaluation** : L'équipe d'évaluation se réunit régulièrement pour réfléchir et examiner les projets. Le chef d'équipe s'assure que les produits livrables répondent aux normes de l'organisation. Des ateliers ou des séances d'information peuvent être organisés avec le(s) gestionnaire(s) d'évaluation de l'UNICEF et les parties prenantes afin de partager et d'obtenir un retour d'information sur les résultats. Le conseiller en assurance qualité examine les projets en s'assurant de la solidité des résultats basés sur les preuves fournies, de l'exhaustivité du rapport par rapport aux questions et indicateurs définis dans la matrice d'évaluation, et de la solidité des liens entre les preuves, les résultats, les conclusions, les leçons et les recommandations. Le rapport suit les normes des rapports d'évaluation de l'UNEG adaptées par l'UNICEF, conformément aux directives GEROS.
- **Qualité de la gestion** : La gestion de la qualité est appliquée à toutes les étapes précédentes décrites ci-dessus afin de garantir que les produits livrables sont produits dans le respect du budget, des délais et

des besoins et attentes de l'UNICEF (ou les dépassent). En outre, le chef d'équipe s'assure que les membres de l'équipe ont accès aux technologies de communication (MS Teams, Zoom, WhatsApp, etc.) nécessaires à la collecte de données à distance et à la collaboration au sein de l'équipe. Le chef d'équipe est responsable de la relation avec le(s) gestionnaire(s) de l'évaluation de l'UNICEF, de la gestion de la mission comme convenu dans le rapport de démarrage et de la garantie que la qualité des produits est conforme aux normes professionnelles. La relation avec le(s) gestionnaire(s) de l'évaluation comprend des mises à jour régulières et des activités de résolution de problèmes (par téléphone, skype/zoom et courrier électronique) ainsi que des réunions d'avancement pour contrôler et diriger l'exécution adéquate de l'évaluation. L'équipe d'évaluation est chargée d'organiser des activités de résolution de problèmes (par téléphone, skype/zoom et courrier électronique) et des réunions d'avancement pour contrôler et diriger l'exécution adéquate de l'évaluation.

Organisation de la fonction d'assurance qualité

Comme indiqué ci-dessus, la fonction d'assurance qualité comporte deux niveaux. Tout d'abord, le chef d'équipe veille à ce que les processus, les tâches et les résultats soient clairement attribués, bien exécutés et livrés à temps, tout en répondant aux exigences et aux objectifs de l'évaluation. Deuxièmement, le conseiller en assurance qualité veille à ce que tous les produits livrables répondent aux normes de qualité, de pertinence et d'utilité les plus strictes. À cette fin, Mme Anne-Marie Dawson, consultante principale et responsable du domaine d'intervention Performance, qualité et stratégie chez Universalialia, assurera l'assurance qualité de tous les principaux produits livrables, y compris le rapport de démarrage et le rapport d'évaluation, afin de garantir qu'ils sont conformes aux normes de l'UNEG/OCDE-CAD. Elle ne sera pas membre de l'équipe d'évaluation et ne contribuera pas à la collecte des données ni à la rédaction des rapports. Mme Anne-Marie Dawson a une grande expérience du système de supervision des rapports d'évaluation globale (GEROS)¹⁰⁹ et elle a joué un rôle d'assurance qualité dans le cadre de nombreux mandats d'évaluation d'Universalialia, y compris pour l'UNICEF.

5.5 Considérations éthiques

La conception et la mise en œuvre de l'évaluation sera conforme aux normes et standards d'évaluation de l'UNEG, à la politique d'évaluation révisée de l'UNICEF de 2018, approuvée par son conseil d'administration, ainsi qu'à la procédure de l'UNICEF pour les normes éthiques dans la recherche. En conséquence, l'équipe d'évaluation d'Universalialia assurera la sauvegarde et l'éthique tout au long du processus d'évaluation, y compris les phases de lancement et de collecte de données (c'est-à-dire les entretiens avec les parties prenantes et les discussions de groupe). Cela inclut, sans s'y limiter, le consentement éclairé, la protection de la vie privée, la confidentialité et l'anonymat des participants, la sensibilité culturelle, le respect de l'autonomie des participants, le recrutement équitable des participants (y compris les femmes et les groupes socialement exclus) et l'assurance que l'évaluation n'entraîne aucun préjudice pour les participants ou leurs communautés.

Plus précisément :

- Le consentement éclairé de tous les participants à cette évaluation sera obtenu avant de les engager : que les entretiens soient menés virtuellement ou en personne, le consentement verbal sera demandé avant tous les entretiens et les groupes de discussion. Le consentement verbal sera également demandé pour l'enregistrement des entretiens.

¹⁰⁹ UNICEF Evaluation Office (2017). GEROS. Handbook for UNICEF Staff & Independent Assessors

- Les participants peuvent ressentir la pression de leurs pairs ou un sentiment de coercition pour participer à l'évaluation, car ils peuvent penser que leur participation aura un impact sur leur accès aux services. L'équipe d'évaluation expliquera clairement aux personnes interrogées et aux participants aux groupes de discussions que leur décision de participer (ou non) n'aura aucune répercussion (positive ou négative) pour eux. Les participants seront informés qu'ils peuvent refuser de répondre à toute question s'ils le souhaitent et qu'ils peuvent se retirer du processus à tout moment. Les participants ne bénéficieront d'aucun avantage s'ils acceptent de participer à l'évaluation.
- L'équipe d'évaluation mènera des entretiens avec les participants en respectant leur vie privée afin de garantir la confidentialité des participants et des informations. En particulier, aucune autre personne ne sera présente lors des entretiens individuels, sauf demande expresse du répondant. Le nom des personnes interrogées sera consigné dans les notes d'entretien, mais ne sera pas associé à quoi que ce soit de spécifique dans le rapport d'évaluation (les noms ne seront mentionnés dans le rapport d'évaluation que dans le cadre de la liste des personnes consultées pour informer l'évaluation). Aucune photo d'enfants ou d'adolescents ne sera prise. Enfin, toutes les données recueillies seront transférées au chef de l'équipe d'évaluation et stockées sur un serveur sécurisé dans les bureaux d'Universalis à Montréal. Ainsi, seuls les membres de l'équipe d'évaluation auront accès aux données et celles-ci ne seront utilisées qu'aux fins de l'évaluation.
- L'équipe d'évaluation ne prévoit pas que les participants aux entretiens soient exposés à des risques (physiques, psychologiques, sociaux, etc.).
- Enfin, l'équipe d'évaluation s'assurera qu'elle dispose des autorisations appropriées pour mener la collecte de données dans les provinces et districts sélectionnés. Elle s'assurera, avec le soutien du bureau de pays de l'UNICEF, que les autorités nationales et locales connaissent et comprennent les objectifs de l'évaluation avant de commencer la collecte des données en Côte d'Ivoire.

Participation des adolescents et des enfants

La participation des enfants, y compris des adolescents, aux évaluations de l'UNICEF doit toujours être soigneusement étudiée. L'équipe d'évaluation estime que pour cette évaluation, la participation des enfants et adolescents est nécessaire et appropriée. À cette fin, la conception de l'évaluation est conforme au guide de l'UNICEF pour la recherche éthique impliquant des enfants¹¹⁰. Comme la participation de jeunes mineurs est jugée nécessaire, l'équipe d'évaluation a élaboré une approche appropriée pour les impliquer, car leur participation nécessite, entre autres, l'obtention de l'autorisation des parents (ou d'un autre tuteur).

5.6 Gestion de risques

Le ~~Tableau 10~~ **Tableau 10** représente certains des risques liés à la conduite de cette évaluation. Il sera mis à jour de manière continue en fonction de l'évolution de la situation.

Formatted: Font: 11 pt

Tableau 10 : Risques anticipés et stratégies d'atténuation proposées

RISQUES	RAISON D'ÊTRE	STRATÉGIE D'ATTÉNUATION
---------	---------------	-------------------------

¹¹⁰ Powell, Mary Ann; Taylor, Nicola; Fitzgerald, Robyn; Graham, Ann; Anderson, Donnah (2013). Ethical Research Involving Children, Innocenti Publications, UNICEF Office of Research - Innocenti, Florence

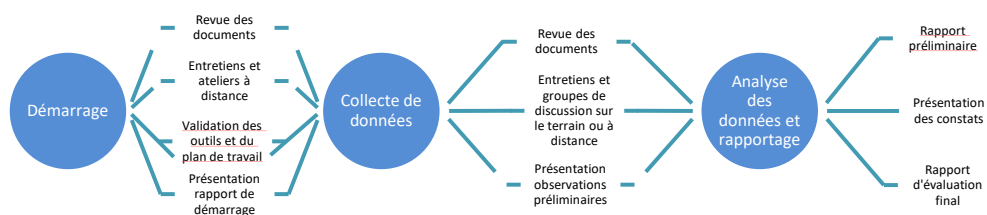
Disponibilité des parties prenantes	Compte tenu de la très courte période disponible pour l'essentiel de la collecte de données, certaines parties prenantes à interroger devront être disponibles dans un délai relativement court et au moment où l'évaluation en aura besoin. En raison de leur emploi du temps chargé, le personnel de l'UNICEF et les représentants de certaines parties prenantes peuvent avoir une disponibilité limitée pour participer aux entretiens.	Deux stratégies clés permettront d'atténuer ce problème : premièrement, l'équipe d'évaluation consacrera plus de temps que d'habitude à la planification des entretiens et des discussions de groupe, et offrira une certaine souplesse pour répondre (différents créneaux horaires, réponse écrite par courrier électronique si nécessaire). Deuxièmement, plusieurs options de communication seront proposées aux informateurs clés, telles que des appels via Zoom, WhatsApp, Skype ou par téléphone.
Échantillonnage géographique	Bien que le programme de pays soit mis en œuvre dans de nombreuses provinces (et districts) prioritaires pour l'UNICEF, l'équipe d'évaluation effectuera des visites sur le terrain dans un nombre limité de ces provinces et districts.	Les consultations avec les parties prenantes au niveau national, le personnel de l'UNICEF et l'examen des documents viseront à collecter des données sur l'ensemble des provinces et des districts et ne se concentreront pas uniquement sur ceux qui ont été visités.
Disponibilité des informations/données	Des données incomplètes ou l'impossibilité d'accéder aux documents identifiés peuvent entraver la profondeur de l'analyse et de la triangulation pour ce travail.	Si les documents ne sont pas disponibles, l'équipe d'évaluation fera tous les efforts nécessaires pour collecter des données supplémentaires et suffisantes à partir de sources primaires.
Gestion de l'évaluation	Compte tenu du calendrier serré de l'évaluation, il pourrait y avoir des retards dans la réception des commentaires sur les rapports soumis, ce qui pourrait retarder les livrables ultérieurs.	En cas de retard important dans l'obtention ou la consolidation des commentaires des parties prenantes sur les produits livrables, le chef d'équipe travaillera avec les responsables de l'évaluation de l'UNICEF, le cas échéant, afin de reprogrammer les étapes clés.

6. Mise en œuvre de l'évaluation

6.1 Phases de l'évaluation

L'évaluation sera structurée en trois phases principales: (a) la phase de démarrage, (b) la collecte de données, (c) l'analyse des données et le rapportage. Chacune de ces étapes et les activités associées sont présentées dans le [Graphique 2](#) ~~Graphique 2~~.

Graphique 2 : Trois phases du processus d'évaluation



6.2 Rôles et responsabilités

6.2.1 Équipe d'évaluation

Le [Tableau 11](#) ci-dessous présente la composition de l'équipe, ainsi que les rôles et responsabilités de chacun de ses membres.

Tableau 11 : Résumé des responsabilités des membres de l'équipe

MEMBRE DE L'ÉQUIPE ET RÔLE	RESPONSABILITÉS PRINCIPALES
Dr. Silas Mvulirwenande - Consultant Principal et Chef d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> ■ Responsable de la gestion quotidienne du contrat, de la liaison avec l'UNICEF pour les questions contractuelles et pour les aspects techniques du processus d'évaluation ■ Responsable de la gestion globale de l'équipe et de la coordination entre les membres de l'équipe et l'UNICEF Côte d'Ivoire et WCARO ■ Responsable de l'assurance qualité interne ■ Responsable de la mise en œuvre de l'ensemble des phases de l'évaluation ■ Dirige la conception de la méthodologie d'évaluation et des outils de collecte de données ■ Dirige la sélection des sites et la stratégie d'échantillonnage pour la collecte de données ■ Supervise la revue approfondie de la documentation, notamment pour les aspects stratégiques de l'évaluation ■ Supervise et participe à la collecte de données en Côte d'Ivoire, et à l'analyse des données collectées ■ Conduit des entrevues et des groupes de discussion avec les parties prenantes (virtuelles ou en présentiel) lors des phases de démarrage et de collecte de données, et plus particulièrement les entrevues avec les partenaires de haut-niveau et le personnel senior de l'UNICEF ■ Responsable de couvrir l'ensemble des objectifs clés et des questions de l'évaluation ■ Principal rédacteur des différents livrables dont le rapport final d'évaluation ■ Mène les présentations de livrables (rapport de démarrage et résultats de l'évaluation) à l'UNICEF Côte d'Ivoire et WCARO ■ Reste informé de toute difficulté potentielle rencontrée lors de l'évaluation et s'assure de trouver et de mettre en place les solutions nécessaires au besoin
Mr. Pelibien Ghislain Coulibaly – Consultant National, Expert en Genre et Education	<ul style="list-style-type: none"> ■ Participe à l'ensemble des phases de l'évaluation ■ Apporte des contributions liées à sa connaissance du contexte socio-économique, politique et institutionnel de la Côte d'Ivoire à travers l'ensemble du processus d'évaluation, et sur la situation du Genre en Côte d'Ivoire ■ Contribue à la revue préliminaire de la documentation ■ Participe à la sélection des sites et de la stratégie d'échantillonnage pour la collecte de données ■ Contribue à la revue approfondie de la documentation pour les aspects Genre, Inclusion, et Éducation ■ Coordonne la collecte des données sur le terrain ■ Participe à la mission de collecte de données en Côte d'Ivoire, et à l'analyse des données collectées ■ Participe aux entrevues et groupes de discussion avec les parties prenantes (incluant des groupes cibles) et dirige spécifiquement les entrevues et groupes de discussion en langue locale, si applicable ■ Contribue à l'analyse des données en général, et particulièrement pour les dimensions Genre, inclusion et Education ■ Contribue à la préparation des résultats préliminaires

MEMBRE DE L'ÉQUIPE ET RÔLE	RESPONSABILITÉS PRINCIPALES
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Participe aux présentations de livrables (rapport de démarrage et résultats de l'évaluation) à l'UNICEF Côte d'Ivoire et WCARO ■ Contribue aux différents livrables de l'évaluation ■ Assure un soutien aux aspects logistiques de l'évaluation en Côte d'Ivoire, au besoin. ■ Responsable de la traduction si nécessaire des outils de collecte de données en langue locale
Mme Ibitola Tchitou - Experte en Santé et Nutrition	<ul style="list-style-type: none"> ■ Participe à l'ensemble des phases de l'évaluation ■ Contribue à la revue préliminaire de la documentation ■ Participe à la sélection des sites et de la stratégie d'échantillonnage pour la collecte de données ■ Assure que les dimensions de genre, équité, droits humains et inclusion sont intégrées dans toutes les phases de l'évaluation ■ Contribue à la revue approfondie de la documentation pour les secteurs Santé et Nutrition ■ Participe à la mission de collecte de données en Côte d'Ivoire, et à l'analyse des données collectées ■ Participe aux entrevues et groupes de discussion avec les parties prenantes (incluant des groupes cibles) ■ Contribue à l'analyse des données en général, et particulièrement pour les secteurs Santé et nutrition ■ Contribue à la préparation des résultats préliminaires ■ Participe aux présentations de livrables (rapport de démarrage et résultats de l'évaluation) à l'UNICEF Côte d'Ivoire et WCARO ■ Contribue aux différents livrables de l'évaluation
Meaghan Carly Shevell – Experte en Protection et autonomisation des Jeunes et Adolescents	<ul style="list-style-type: none"> ■ Participe à l'ensemble des phases de l'évaluation ■ Contribue à la revue préliminaire de la documentation ■ Participe à la sélection des sites et de la stratégie d'échantillonnage pour la collecte de données ■ Contribue à la revue approfondie de la documentation pour les secteurs Protection de l'enfant et autonomisation des Jeunes et Adolescents ■ Participe à la mission de collecte de données en Côte d'Ivoire, et à l'analyse des données collectées ■ Participe aux entrevues et groupes de discussion avec les parties prenantes (incluant des groupes cibles) ■ Contribue à l'analyse des données en général, et particulièrement pour les Protection de l'enfant et autonomisation des Jeunes et Adolescents ■ Contribue à la préparation des résultats préliminaires ■ Participe aux présentations de livrables (rapport de démarrage et résultats de l'évaluation) à l'UNICEF Côte d'Ivoire et WCARO ■ Contribue aux différents livrables de l'évaluation
Mr. Robitsher Simon – Analyste en Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Participe à l'ensemble des phases de l'évaluation ■ Appuie le chef d'équipe et les autres membres de l'équipe dans toutes les phases de la mission : collecte de données, analyse et rédaction au besoin ■ S'occupe des besoins logistiques de l'évaluation, y compris la planification des entretiens et l'organisation des réunions d'équipe ■ Coordonne, organise et supervise la gestion des données et des fichiers grâce à un système cohérent au sein de l'équipe

MEMBRE DE L'ÉQUIPE ET RÔLE	RESPONSABILITÉS PRINCIPALES
Ms. Anne-Marie Dawson –Experte en Assurance-Qualité	<ul style="list-style-type: none"> ■ Appuie l'analyse des données de l'évaluation ■ Assure la qualité du travail dans toutes les phases du mandat ■ Examine tous les livrables, en accordant une attention particulière non seulement au contenu mais aussi à la forme: rapport initial (ébauche et final), rapport d'évaluation (ébauche et final) ■ Examine tous les documents de travail produits par l'équipe ■ Discute des questions méthodologiques et d'assurance qualité avec l'équipe d'évaluation.

6.2.2 Responsabilités de l'UNICEF

Tout au long du processus d'évaluation, et tel que spécifié dans les TdR, le bureau pays ainsi que le bureau régional de l'UNICEF ont désigné des responsables qui accompagneront l'équipe d'évaluation. Ces responsables, aussi membres du Groupe de Référence de l'Évaluation (GRE), seront en charge de convoquer et de faire le lien entre l'équipe d'évaluation et le GRE.

Le GRE devra s'assurer de la mise en œuvre d'un processus d'évaluation crédible, transparent, impartial et de qualité, conformément à la politique d'évaluation de l'UNICEF de 2018 et aux normes du Groupe d'Évaluation des Nations Unies (UNEG). Les membres du GRE examineront et commenteront le présent rapport de démarrage préliminaire, et l'ébauche du rapport d'évaluation. Les membres du GRE agiront en tant que conseillers, tandis que le conseiller régional en évaluation du Bureau pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre contribuera à l'assurance qualité de tous les produits de l'évaluation.

Plus spécifiquement, l'UNICEF et/ou le GRE devront :

- Commenter les différents livrables de l'évaluation selon les échéanciers spécifiés dans le présent rapport;
- Organiser les présentations de restitution des constats faites auprès du GRE ou tout autre groupe d'intérêt (responsabilité partagée entre l'équipe d'évaluation et UNICEF);
- Appuyer l'équipe d'évaluation dans les aspects logistiques liés à l'organisation d'entrevues et de groupes de discussion, qu'ils soient virtuels, en personne ou au niveau sous-national;
- Désigner un point focal par secteur, au niveau central et/ou au niveau régional, pour faciliter la préparation de la collecte de données et visites de terrain;
- S'assurer et respecter l'indépendance et l'impartialité de l'évaluation en respectant, par exemple, que les discussions menées dans le cadre de la collecte de données demeurent confidentielles. Les évaluateurs détermineront qui peut ou ne peut pas participer aux entretiens;
- Conseiller ou orienter l'équipe d'évaluation afin que celle-ci ait accès aux ressources nécessaires afin de garantir sa sécurité lorsqu'elle effectuera ses visites sur le terrain. UNICEF devra, dans la mesure du possible :
- Informer l'équipe de tout changement au contexte national qui puisse compromettre la sécurité de ses membres;
- Suggérer ou valider les itinéraires proposés par l'équipe d'évaluation, y compris dans le choix d'hébergements (si applicable).

6.2.3 Calendrier de l'évaluation

Le [Tableau 12](#) présente en détail les dates et échéanciers associés aux activités et livrables principaux..

Tableau 12 Méthodes, livrables, sources de données, description des tâches et échéancier

MÉTHODES/LIVRABLES	SOURCES DE DONNÉES	DESCRIPTION	ÉCHÉANCIER (DATES APPROXIMATIVES)
Étape 1: Démarrage			
Rencontre de démarrage	UNICEF Côte d'Ivoire, WCARO et équipe d'évaluation	Rencontre de démarrage virtuelle pour discuter et confirmer l'ampleur du mandat, la méthodologie, la liste des parties prenantes clés, l'échéancier, etc. Les rôles et responsabilités de chacun seront clarifiés.	30 mai 2024
Entrevues de démarrage	Personnel de l'UNICEF (Bureau pays) et représentants de quelques parties prenantes	Entrevues de démarrage (virtuelles) avec les hauts responsables (Senior Management) de l'UNICEF Côte d'Ivoire, membres du staff du Bureau Pays, et représentants de quelques partenaires clés (y compris les représentants des jeunes).	Semaines du 03 juin au 01 juillet 2024
Rapport de démarrage – préliminaire et final	Toutes les ressources requises	Outre ce rapport préliminaire, le Rapport de démarrage final sera élaboré et inclura, entre autres, l'approche et la méthodologie d'évaluation, la liste des parties prenantes clés à consulter, une description des livrables et un chronogramme. La matrice d'évaluation sera également raffinée, ainsi que les outils de collecte de données incluant les protocoles d'entretien et des groupes de discussion. Le Rapport de démarrage sera validé par le Bureau Pays, et finalisé par l'équipe d'évaluation.	Préliminaire: 5 juillet 2024 Rétroaction: 16 juillet 2024 Final: 19 juillet 2024
Approbation éthique par HML (par HML).	UNICEF Côte d'Ivoire et équipe d'évaluation	Le rapport de démarrage ainsi que les outils de collecte seront soumis (par l'UNICEF Côte d'Ivoire et WCARO) pour approbation éthique au Comité d'Examen Éthique indépendant HML IRB Research & Ethics.	Semaines du 08 et 15 juillet 2024
Étape II – Collecte des données			
Revue approfondie de la documentation	Tous les documents pertinents mis à la disposition de l'équipe d'évaluation	La revue de la documentation sera guidée par la matrice d'évaluation finale.	Semaines du 22 juillet au 09 septembre 2024
Entretiens semi-dirigés avec les parties prenantes et groupes de	Personnel de l'UNICEF, parties prenantes, et	Entretiens semi-dirigés réalisés avec un nombre sélectionné d'informateurs clés et groupes de discussion auprès de bénéficiaires	Semaines du 22 et 29 juillet 2024

MÉTHODES/LIVRABLES	SOURCES DE DONNÉES	DESCRIPTION	ÉCHÉANCIER (DATES APPROXIMATIVES)
discussion avec les bénéficiaires	bénéficiaires sélectionnés	d'activités du Programme Pays en Côte d'Ivoire. Les données collectées durant cette étape de l'évaluation permettront de mettre en évidence les problématiques, les considérations et les tendances qui contribueront aux constats de l'évaluation et aux recommandations.	
Présentation des observations préliminaires à Abidjan	UNICEF Côte d'Ivoire et équipe d'évaluation	Présentation et discussion des observations préliminaires à Abidjan (en personne immédiatement à l'issue de la phase de collecte de données sur le terrain) avec le personnel du bureau pays. Les résultats de ces discussions permettront aux évaluateurs de valider les constats préliminaires, d'identifier les lacunes des données collectées et les nouvelles sources d'information.	02 août 2024
Gestion des données	Toutes les données collectées durant l'ensemble du mandat	L'évaluation permettra la collecte de données provenant de différentes sources, qui seront triangulées pour assurer la fiabilité des résultats et des conclusions. Toutes les données seront intégrées au système de gestion des données <i>Dedoose</i> .	Semaines du 22 juillet au 09 2024
Étape III – Analyse des données et production des rapports			
Analyse et synthèse des données	Toutes les données collectées durant le mandat	Plusieurs méthodes d'analyse seront utilisées pour évaluer la performance du Programme Pays, selon les critères et la matrice d'évaluation établis.	Semaines du 05 août au 09 septembre 2024
Document Powerpoint des résultats et recommandations préliminaires	Toutes les données collectées durant le mandat	L'équipe d'évaluation préparera et soumettra à l'UNICEF Côte d'Ivoire un document Powerpoint présentant les résultats, conclusions et recommandations préliminaires.	13 septembre 2024
Rapport d'évaluation préliminaire	Toutes les données collectées durant le mandat	Le rapport d'évaluation préliminaire (rapport en français de 60 pages maximum, sans résumé exécutif) sera préparé et soumis au GRE pour validation. Le GRE fournira la rétroaction sur le rapport dans 10 jours ouvrables (soit deux semaines)	01 novembre 2024
Atelier de validation	UNICEF Côte d'Ivoire et WCARO, et les principaux partenaires du Programme Pays et équipe d'évaluation	L'atelier de validation (virtuel) permettra à l'UNICEF Côte d'Ivoire et aux principaux partenaires de fournir une rétroaction directe à l'équipe d'évaluation relative aux résultats et aux recommandations préliminaires. La présentation sera appuyée par un document Powerpoint.	Semaine du 18 novembre 2024

MÉTHODES/LIVRABLES	SOURCES DE DONNÉES	DESCRIPTION	ÉCHÉANCIER (DATES APPROXIMATIVES)
Rapport d'évaluation final	Toutes les données collectées durant le mandat	Le rapport d'évaluation final (d'au plus 50 pages sans compter les annexes) intégrera toute la rétroaction reçue et un résumé exécutif d'au plus 5 pages.	29 novembre 2024
Note de synthèse	Rapport d'évaluation final	Une note de synthèse (d'au plus 5 pages) sera élaborée et soumise par l'équipe d'évaluation. La note servira d'outil de dissémination des principales conclusions et recommandations de l'évaluation.	Semaine du 02 au 07 décembre 2024